

**INSTITUT NATIONAL DE LA
STATISTIQUE DU BURUND**



DIRECTION GENERALE

Tableau de bord social

Edition 2024



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	6
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
AVANT-PROPOS	9
1 CADRE DEMOGRAPHIQUE	10
1.1 INTRODUCTION	10
1.2 DEFINITION DU SECTEUR DE LA POPULATION.....	10
1.2.1 Taux brut de mortalité.....	10
1.2.2 Quotient de mortalité infantile.....	10
1.2.3 Taux de mortalité infantile.....	10
1.2.4 Quotient de mortalité juvénile.....	10
1.2.5 Espérance de vie à la naissance	10
1.2.6 Accroissement démographique (taux d'accroissement total).....	10
1.2.7 Accroissement naturel	11
1.2.8 Accroissement intercensitaire.....	11
1.2.9 Rapport de dépendance démographique (RD)	11
1.2.10 Taux Global de Fécondité Générale (TGFG)	11
1.2.11 Rapport de masculinité.....	11
1.2.12 Dividende démographique	11
1.3 VOLUME ET CROISSANCE DE LA POPULATION	11
1.4 STRUCTURE PAR ÂGE	12
1.5 REPARTITION PROVINCIALE	13
1.6 TYPES DE MÉNAGES	13
1.7 MÉNAGES AGRICOLE	14
1.8 ESPERANCE DE VIE A LA NAISSANCE PAR SEXE.....	15
2 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE.....	15
2.1 INTRODUCTION	15
2.2 INDICATEURS DE SANTÉ GLOBAUX.....	15
2.3 INFRASTRUCTURES SANITAIRES	16
2.4 PERSONNEL DE SANTÉ	17
2.5 COUVERTURE PRÉNATALE	17
2.6 VACCINATION INFANTILE	18
2.7 PLANIFICATION FAMILIALE.....	19
2.7.1 Nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes.....	19
2.7.2 Nombre des Dispositifs Intra-Utérins (DIU) posés	20
2.7.3 Quantité de DMPA utilisée par année.....	21
2.7.4 Nombre d'implants sous cutané insérés	22
2.8 MALNUTRITION CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS	22
2.8.1 Malnutrition Aigüe Globale (MAG).....	22
2.8.2 Insuffisance Pondérale Globale (IPG).....	23
2.8.3 Malnutrition Chronique Globale (MCG)	24
3 EDUCATION	25
3.1 INTRODUCTION	25

3.2	DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION	25
3.3	ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE.....	26
3.3.1	<i>Taux de l'enseignement préscolaire par année.....</i>	26
3.3.2	<i>Personnel de l'encadrement de la petite enfance par année.....</i>	26
3.3.3	<i>Structures d'encadrement de la petite enfance par année.....</i>	27
3.4	ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.....	28
3.4.1	<i>Données scolaires primaire et/ou fondamentales par année.....</i>	28
3.4.2	<i>Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.....</i>	29
3.4.3	<i>Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.....</i>	29
3.4.4	<i>Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental privé par sexe et par année scolaire.....</i>	31
3.4.5	<i>Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par année scolaire selon le sexe</i>	31
3.4.6	<i>Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par année scolaire selon le sexe</i>	32
3.4.7	<i>Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par année scolaire selon le sexe</i>	32
3.5	ENSEIGNEMENT POST-FONDAMENTAL.....	33
3.5.1	<i>Enseignement général et pédagogique public et privé par année scolaire.....</i>	33
3.5.2	<i>Enseignement technique et professionnel public</i>	34
3.5.3	<i>Ratio élèves/classe et ratio élèves, Enseignants/Salles de classe /maître par année scolaire de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé par année scolaire de 2014 à 2024.....</i>	35
3.5.4	<i>Ratio élèves/classe et ratio élèves, Enseignants/Salles de classe /maître par année scolaire de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé par année scolaire de 2014 à 2024.....</i>	36
3.6	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	36
3.6.1	<i>Données de l'Enseignement supérieur.....</i>	36
3.6.2	<i>Les effectifs des Établissements d'Enseignement Supérieur.....</i>	37
3.6.3	<i>Effectifs d'étudiants par établissement d'Enseignement supérieur.....</i>	38
4	CONDITIONS DE VIE.....	42
4.1	INTRODUCTION DES.....	42
4.2	FREQUENTATION DES VOIES D'ACCES	42
4.3	APPROVISIONNEMENT EN EAU	42
4.4	ACCES A L'ELECTRICITE	43
4.5	ACTIVITES ECONOMIQUES PAR SEXE.....	44
4.6	ACCES AUX TELECOMMUNICATIONS.....	45
4.7	HABITAT DES MENAGES	45
4.8	MATERIAUX DE CONSTRUCTION (TOIT).....	46
4.9	MATERIAU DU PAVEMENT (SOL)	46
4.10	LES SOLS EN TERRE RESTENT PREDOMINANTS, LES MATERIAUX DURABLES COMME LE CIMENT OU LES BRIQUES SONT TRES MINORITAIRES. LES PLANCHES ET PIERRES SONT OCCASIONNELLES.....	47
5	CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE.....	47
5.1	INTRODUCTION	47
5.2	LE PRODUIT INTERIEUR BRUT	48

5.3	PIB PAR SECTEUR	51
5.4	PIB PAR HABITANT	51
5.5	COMMERCE EXTERIEUR.....	52
5.6	INFLATION	53
5.7	INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN (IDH).....	53
5.8	INDICE DE PAUVRETE HUMAINE (IPH)	54
5.9	CONCLUSION	55

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I.1. Evolution de la population	12
Tableau I.2. Répartition (%) de la population selon les groupes d'âge.....	12
Tableau I.3. Répartition (%) par province selon le sexe	13
Tableau I.4. Effectif de la population résidente par type de ménage selon le milieu de résidence	14
Tableau I.5. Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence et province selon les ménages agricoles et leur taille moyenne.....	14
Tableau I.6. Espérance de vie à la naissance par sexe (2015-2024)	15
Tableau II.1. Indicateurs santé 2020-2024.....	15
Tableau II.2. Évolution des infrastructures sanitaires par année.....	16
Tableau II.3. Nombre de personnel de santé par année	17
Tableau II.4. Evolution du taux Couverture prénatale	18
Tableau II.5. Evolution des indicateurs d'activités préventives chez l'enfant au cours des 5 dernières années	19
Tableau III.1. Evolution du Taux Brut et du Taux Net de Scolarisation préscolaire au Burundi.....	26
Tableau III.2. Évolution des effectifs du personnel éducatif préscolaire selon le type d'établissement	27
Tableau III.3. Structures d'encadrement de la petite enfance.	28
Tableau III.4. Évolution des Indicateurs Clés de l'Éducation Fondamentale de 2014/2015 à 2023/2024.....	28
Tableau III.5. Évolution des Indicateurs Clés de l'Éducation Fondamentale de 2014/2015 à 2023/2024.....	29
Tableau III.6. Evolution de l'Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire.....	30
Tableau III.7. Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.	30
Tableau III.8. Evolution de l'Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental privé par sexe et par année scolaire.....	31
Tableau III.7. Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par sexe selon l'année.....	31
Tableau III.8. Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par sexe selon l'année.....	32
Tableau III.9. Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par sexe selon l'année.....	33
Tableau III.8. Données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé par année scolaire	34

Tableau III.9. Données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.....	35
Tableau III.10. Évolution du nombre d'élèves par salle, par enseignant, et d'enseignants par salle de classe de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé par année scolaire de 2014 à 2024	35
Tableau III.11. Évolution du nombre d'élèves par salle, par enseignant, et d'enseignants par salle de classe de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2	36
Tableau III.12. Données de l'enseignement supérieur par année académique (Public et Privé)	37
Tableau III.13. Evolution des effectifs des Établissements d'Enseignement Supérieur ..	38
Tableau III.14. Effectifs d'étudiants par Établissement selon le sexe et l'année académique	38
Tableau IV.1. Nombre de collines/quartiers selon les principales voies d'accès et leur fréquentation	42
Tableau IV.2. Mode d'approvisionnement en eau des collines par province (en %)	43
Tableau IV.3. Pourcentage de collines/quartiers par province selon la source d'électricité	44
Tableau IV.4. Pourcentage de collines/quartiers selon les premières activités pratiquées par les hommes et les femmes (Ensemble)	44
Tableau IV.5. Part des collines sans accès ou dépendantes de réseaux étrangers.....	45
Tableau IV.6. Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le type d'habitat	46
Tableau IV.7. Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le principal matériau du toit.....	46
Tableau IV.8. Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le principal matériau du pavement de la maison.....	47
Tableau V.1. Évolution du PIB selon l'optique production (2016–2023).....	48
Tableau V.2. Répartition et évolution des emplois du PIB (2016–2023).....	50
Tableau V.3. VA à prix courants par branches d'activité (en % du PIB).....	51
Tableau V.4. PIB Par Habitant.....	52
Tableau V.5. Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu) par année	52

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2:1 Evolution de Nouvelles acceptantes en PF	20
Graphique 2:2 : Evolution de DIU posés	21
Graphique 2:3 : Evolution de DMPA injectés	21
Graphique 2:4 : Evolution du nombre d'implants sous cutané insérés.....	22
Graphique 2:5 : Evolution de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG)	23
Graphique 2:6: Insuffisance Pondérale Globale	23
Graphique 2:7: Malnutrition Chronique Globale (MCG)	24
Graphique 5:1 Évolution du taux d'inflation annuelle de 2015 à 2024 (%)	53
Graphique 5:2: Évolution de l'indice de développement humain par année	54
Graphique 5:3: Évolution de l'indice de pauvreté humain par année.....	55

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABER : Agence Burundaise de l'Électrification Rurale
 AHAMR : Agence pour l'Hydraulique et l'Assainissement en Milieu Rural
 ARV : Antirétroviral
 BIF/BFI : Franc burundais (devise)
 BIU : Bujumbura International University
 BSSU : Burundi Shining Star University
 Comm. : Commune
 CPN : Consultation Prénatale
 DIU : Dispositif Intra-Utérin
 DMPA : Acétate de Médroxyprogestérone Dépot (contraceptif injectable)
 EALI : East African Leadership Institute
 EASU : East Africa Star University
 ENA : École Nationale d'Administration
 ENS : École Normale Supérieure
 ENSNMB : Enquête Nationale sur la Sécurité Nutritionnelle et la Malnutrition au Burundi
 ESSSA : École Supérieure des Sciences de la Santé
 FOSA : Formation Sanitaire
 INITELEMATIQUE : Institut International d'Informatique, Télécommunications et Technologies Avancées
 INSBU : Institut National de la Statistique du Burundi
 INSP : Institut National de Santé Publique
 INUSSAD : Institut Universitaire des Sciences de la Santé et du Développement
 IPG : Insuffisance Pondérale Globale
 ISBLs : Institutions Sans But Lucratif au service des ménages
 ISCAM : Institut Supérieur des Cadres Militaires
 ISD : Institut Supérieur de Développement
 ISEBU : Institut Supérieur d'Entrepreneuriat du Burundi
 ISET : Institut Supérieur d'Enseignement Technique
 ISGD : Institut Supérieur de Gestion et de Développement de Muzinda
 ISGE : Institut Supérieur de la Gestion des Entreprises
 ISGI : Institut Supérieur de Gestion et d'Informatique
 ISM : Institut Supérieur du Management
 ISPGI : Institut Supérieur Paramédical de Gitega
 ISTG : Institut Supérieur des Techniques de Gestion
 IUE : International University of Equator
 IUSSDC : Institut Universitaire des Sciences de la Santé et du Développement
 MAG : Malnutrition Aiguë Globale
 MCG : Malnutrition Chronique Globale
 MSPLS : Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA
 PIB : Produit Intérieur Brut
 Prov. : Province
 PTME : Prévention de la Transmission Mère-Enfant (VIH)
 RD : Rapport de Dépendance démographique
 REGIDESO : Régie de Distribution d'Eau et d'Électricité
 RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RGPHAE : Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TGFG : Taux Global de Fécondité Générale
TNS : Taux Net de Scolarisation
TPB+ : Tuberculose à microscopie positive
UB : Université du Burundi
UEA : Université Espoir d'Afrique
UGL : Université des Grands Lacs
ULBU : Université Lumière de Bujumbura
ULP : Université Laudato Si le Palmier
ULT : Université du Lac Tanganyika
UM : Université de Mwaro
UMLK : Université Martin Luther King
UPG : Université Polytechnique de Gitega
UPR : Université Paix et Réconciliation
USA : Université Sagesse d'Afrique
USD : Dollar américain
VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT-PROPOS

Le Tableau de Bord Social du Burundi est l'une des productions de l'Institut National de la Statistique du Burundi (INSBU). Cette publication, qui se veut pérenne, est la douzième depuis celle de 2011. Les données contenues dans le document couvrent globalement l'année 2024.

Le document publie essentiellement les indicateurs sociaux-démographiques, parmi lesquels certains ont été retenus dans le cadre du Plan National de Développement (PND 2018-2027), de la « Vision du Burundi émergent en 2040 et pays développé en 2060 » et des Objectifs de Développement Durable (ODD). Une documentation complète sur les indicateurs est fournie afin de permettre à l'utilisateur de comprendre et d'interpréter à bon escient les indicateurs publiés.

Le Tableau de Bord Social est un recueil statistique pratique dont les données primaires proviennent de plusieurs sources. Sa production est le résultat d'une collaboration intense entre les structures qui produisent et analysent l'information statistique au Burundi.

La Direction Générale de l'INSBU souhaite remercier tous les organismes publics ou privés, les administrations ainsi que toutes les personnes dont le concours a permis l'élaboration de ce document. Elle les invite à renforcer davantage ce partenariat afin de permettre à l'ensemble des acteurs socio-économiques de disposer d'une information aussi complète que possible et à jour.

LA DIRECTION GENERALE

1 CADRE DEMOGRAPHIQUE

1.1 Introduction

Le développement d'un pays repose en grande partie sur la compréhension de sa population. Le cadre démographique permet de suivre la taille, la structure, la répartition et la dynamique de la population burundaise. Ces informations sont essentielles pour planifier les services sociaux, l'éducation, la santé et les infrastructures.

1.2 Définition du secteur de la population

Cette section présente les principaux concepts démographiques utilisés dans l'analyse du Tableau de Bord Social. Leur compréhension est essentielle pour interpréter correctement les tendances de la population et leurs implications socio-économiques.

1.2.1 Taux brut de mortalité

Le taux brut de mortalité mesure le nombre total de décès enregistrés au cours d'une année, tous âges confondus, pour 1000 habitants. Il permet d'évaluer le niveau général de mortalité dans une population.

1.2.2 Quotient de mortalité infantile

Il exprime la probabilité pour un enfant qui naît de décéder avant son premier anniversaire. Cet indicateur est essentiel pour apprécier la qualité des soins néonataux et de santé maternelle.

1.2.3 Taux de mortalité infantile

Il mesure le nombre de décès d'enfants de moins d'un an pour 1000 naissances vivantes sur une année. Cet indicateur reflète l'état sanitaire global, notamment l'accès aux soins pour les nourrissons et les mères.

1.2.4 Quotient de mortalité juvénile

Il mesure la probabilité qu'un enfant ayant atteint un an décède avant l'âge de cinq ans. Il renseigne sur les risques sanitaires liés à la petite enfance (nutrition, vaccinations, maladies infectieuses, environnement).

1.2.5 Espérance de vie à la naissance

Il s'agit du nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre, dans les conditions de mortalité observées au moment de sa naissance. C'est un indicateur synthétique du niveau global de santé.

1.2.6 Accroissement démographique (taux d'accroissement total)

Ce taux mesure l'augmentation annuelle de la population, résultant conjointement de la natalité, de la mortalité et des migrations. Il indique la vitesse de croissance démographique.

1.2.7 Accroissement naturel

Il s'agit de l'augmentation annuelle de la population due uniquement aux naissances et aux décès, sans tenir compte des mouvements migratoires.

1.2.8 Accroissement intercensitaire

C'est la variation de la taille de la population entre deux recensements successifs. Il reflète les évolutions démographiques sur une période généralement longue (5 à 15 ans).

1.2.9 Rapport de dépendance démographique (RD)

Le rapport de dépendance est le ratio entre la population dépendante (0–14 ans et 65 ans et plus) et la population en âge de travailler (15–64 ans). Il indique la charge économique pesant sur la population active.

1.2.10 Taux Global de Fécondité Générale (TGFG)

Le TGFG est le rapport entre le nombre de naissances vivantes enregistrées durant une année et la population moyenne de femmes âgées de 15 à 49 ans. Il mesure la fertilité générale des femmes en âge de procréer.

1.2.11 Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité correspond au rapport entre l'effectif masculin et l'effectif féminin dans la population. Il met en évidence les déséquilibres éventuels entre les sexes.

1.2.12 Dividende démographique

Le dividende démographique désigne l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une modification favorable de la structure par âge, notamment lorsque la part de la population active augmente par rapport à la population dépendante. Ce phénomène est possible si le pays investit dans l'emploi, l'éducation, la santé et la productivité.

1.3 VOLUME ET CROISSANCE DE LA POPULATION

L'analyse de l'évolution du volume de la population du Burundi montre une croissance démographique soutenue au cours des quarante-cinq dernières années. La population est passée de 4 028 420 habitants en 1979 à 5 292 793 en 1990, puis à 8 053 574 en 2008, pour atteindre 12 309 599 habitants en 2024. Ainsi, la taille de la population a triplé entre 1979 et 2024, témoignant d'un accroissement continu et marqué.

Les taux d'accroissement annuels moyens observés sur les périodes intercensitaires se situent entre 2,4 % et 2,7 %, indiquant un rythme de croissance élevé et relativement stable. Ces niveaux traduisent principalement une fécondité encore élevée combinée à une baisse progressive de la mortalité, conformément aux tendances d'une transition démographique en cours mais non achevée.

La structure par sexe reste caractérisée par une légère prédominance du sexe féminin, reflétant des différentiels de mortalité favorables aux femmes. Cette distribution doit être considérée dans la planification des besoins sanitaires, sociaux et économiques.

La croissance accélérée de la population depuis 2008 accentue la pression sur les services sociaux de base, les infrastructures publiques et les ressources économiques. Toutefois, cette dynamique démographique constitue également un potentiel pour le dividende démographique, à condition d'un investissement accru dans l'éducation, la santé, la formation professionnelle et la création d'emplois productifs.

Ainsi, les tendances observées confirment un régime démographique à forte expansion, avec des implications majeures pour la planification et la formulation des politiques publiques.

Tableau I.1. Evolution de la population

ANNEE	Effectifs de la population totale	Hommes	Femmes	Taux d'accroissement annuel moyen (%)
1979	4 028 420	1 946 145	2 082 275	
1990	5 292 793	2 574 126	2 718 667	2,5
2008	8 053 574	3 964 906	4 088 668	2,4
2024	12 332 788	5 901 069	6 431 719	2,7

Source : RGPH 1979, 1990 ,2008 et 2024

1.4 STRUCTURE PAR ÂGE

Le Burundi est un pays densément peuplé avec une population très jeune, ce qui constitue une opportunité pour tirer parti du dividende démographique.

Entre 2008 et 2024, la structure par âge de la population burundaise présente des évolutions notables : la proportion des moins de 5 ans diminue légèrement, passant de 17,7 % à 16,7 %, tandis que celle des 0-14 ans reste stable à 44,6 %. La part de la population en âge de travailler (15-64 ans) connaît une légère baisse, de 52,6 % à 51,3 %, alors que celle des 65 ans et plus progresse de 2,8 % à 3,5 %, traduisant un début de vieillissement. Le rapport de dépendance démographique augmente de 89,9 % à 93,8 %, soulignant le poids croissant des populations à charge.

Ces tendances mettent en évidence la nécessité d'investir dans l'éducation, la formation et la création d'emplois afin de transformer ce dynamisme démographique en un véritable moteur de développement économique.

Tableau I.2. Répartition (%) de la population selon les groupes d'âge

ANNEE	2008	2016	2017	2018	2019	2020	2022	2023	2024
Proportions en % de la population selon le groupe d'âge									
Moins de 5 ans	17,7	15,9	15,4	14,9	14,5	14,1	13,3	13,1	16,7
0-14 ans	44,6	43,2	42,9	42,5	42	41,5	40	39,2	44,6
15-35 ans		35,2	35,1	35,1	35,1	35,3	35,6	35,8	31,7
15-64 ans	52,6	54,3	54,5	54,8	55,2	55,6	56,9	57,6	51,3
65 ans et +	2,8	2,6	2,6	2,7	2,8	2,9	3,1	3,2	3,5
RD	89,9	84,3	83,5	82,5	81,2	79,8	75,5	73,5	93,8

Source : RGPH 1979, 1990 2008 et 2024 et projections de RGPH2008

1.5 REPARTITION PROVINCIALE

La population burundaise est inégalement répartie entre les provinces, avec une légère prédominance féminine dans toutes les régions. En 2024, la province la plus peuplée est Bujumbura, représentant 27,2 % de la population totale, suivie de Butanyerera (20,5 %), Gitega (19,6 %), Burunga (17,2 %) et Buhumuza (16,6 %).

La proportion de femmes est systématiquement plus élevée que celle des hommes dans chaque province, oscillant entre 50,2 % à Bujumbura et 54,3 % à Gitega, reflétant une meilleure survie féminine. Le rapport de masculinité est donc inférieur à 1 dans toutes les provinces, ce qui est cohérent avec les tendances démographiques observées à l'échelle nationale.

Cette distribution met en évidence des disparités régionales importantes qui ont des implications pour la planification des services sociaux, de la santé, de l'éducation et des infrastructures économiques.

Tableau I.3. Répartition (%) par province selon le sexe

PROVINCE	Masculin		Féminin		Rapport de Masculinité	Total	
	Effectif	%	Effectif	%		Effectif	Poids
BUHUMUZA	985 609	48,0	1 066 652	52,0	0,9	2 052 261	16,6
BUJUMBURA	1 668 962	49,8	1 684 593	50,2	0,9	3 353 555	27,2
BURUNGA	1 016 854	48,0	1 101 697	52,0	0,9	2 118 551	17,2
BUTANYERERA	1 188 736	47,0	1 341 470	53,0	0,9	2 530 206	20,5
GITEGA	1 040 908	45,7	1 237 307	54,3	0,8	2 278 215	18,5

Source : RGPHAE 2024

1.6 TYPES DE MÉNAGES

La répartition de la population par type de ménage montre une nette prédominance des ménages ordinaires, qui représentent la grande majorité des foyers au Burundi. Sur un total de 12 332 788 habitants, 12 220 934 vivent dans des ménages ordinaires, soulignant la structure familiale traditionnelle du pays. La population urbaine est nettement moins importante que la population rurale, avec 3 077 593 habitants en milieu urbain contre 9 255 195 en milieu rural, ce qui confirme la forte orientation rurale du pays.

Les ménages collectifs, bien que minoritaires, comptent 109 603 personnes et concernent principalement des structures particulières telles que des institutions ou logements partagés. La catégorie des sans-abris reste très faible avec seulement 2 251 personnes recensées, mais elle souligne l'existence de vulnérabilités sociales qui méritent une attention spécifique dans les politiques publiques.

Ainsi, le Burundi se caractérise par une population majoritairement rurale vivant dans des ménages ordinaires, avec une faible proportion de population vivant dans des structures collectives ou sans logement fixe. Cette répartition est essentielle pour orienter les politiques en matière de logement, d'urbanisme et de protection sociale.

Tableau I.4. Effectif de la population résidente par type de ménage selon le milieu de résidence

Population par type de ménage	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Ménage ordinaire	2 990 465	9 230 469	12 220 934
Ménage collectif	85 024	24 579	109 603
Sans abris	2 104	147	2 251
Total	3 077 593	9 255 195	12 332 788

Source : RGPHAE 2024

1.7 MÉNAGES AGRICOLE

La population des ménages au Burundi montre une nette prédominance des ménages agricoles ($\approx 86\%$ du total), avec une taille moyenne de 4,5 personnes par ménage. La répartition entre milieu urbain et rural révèle que :

- En milieu urbain, les ménages agricoles représentent 56,8 %, tandis que les ménages non agricoles sont significativement plus nombreux (43,2 %) que dans les zones rurales, ce qui reflète la diversification économique et l'urbanisation ;
- En milieu rural, la quasi-totalité des ménages (95,5 %) est agricole, illustrant le rôle central de l'agriculture dans la vie rurale.

Par province :

- Buhumuza, Burunga et Butanyerera ont une majorité écrasante de ménages agricoles ($>90\%$), montrant un fort ancrage rural et agricole ;
- Bujumbura, centre urbain majeur, se distingue par un taux élevé de ménages non agricoles (36,7 %), reflétant l'importance de l'économie urbaine ;
- Gitega reste très agricole (95,1 %), similaire aux autres provinces rurales.
- La taille moyenne des ménages est assez homogène, variant entre 4,3 et 4,7 personnes, légèrement plus élevée dans les provinces rurales. Ces chiffres mettent en lumière la prédominance du modèle agricole au Burundi.

Tableau I.5. Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence et province selon les ménages agricoles et leur taille moyenne

Milieu/Province	Effectif	Taille Moyenne	Ménages Agricoles	%	Ménages Non Agricoles	%
BURUNDI	2 724 457	4,5	2 335 995	85,7	388 462	14,3
URBAIN	688 425	4,3	390 809	56,8	297 616	43,2
RURAL	2 036 032	4,5	1 945 186	95,5	90 846	4,5
BUHUMUZA	441 349	4,6	416 068	94,3	25 281	5,7
BUJUMBURA	729 983	4,5	461 754	63,3	268 229	36,7
BURUNGA	445 204	4,7	411 362	92,4	33 842	7,6
BUTANYERERA	588 149	4,3	552 250	93,9	35 899	6,1
GITEGA	519 772	4,3	494 561	95,1	25 211	4,9

Source : RGPHAE 2024

1.8 Espérance de vie à la naissance par sexe

L'espérance de vie au Burundi connaît une croissance régulière sur la période, avec un écart constant entre hommes et femmes (environ 2,5 à 4,5 ans), les femmes restant globalement en meilleure santé ou vivant plus longtemps que les hommes.

Tableau I.6. Espérance de vie à la naissance par sexe (2015-2024)

Sexe	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Masculin	56	56,3	56,6	56,9	57,2	57,4	57,7	58	58,2	58,5
Féminin	60,2	60,5	60,9	61,2	61,5	61,8	62,2	62,5	62,8	63,1
Ensemble	58,1	58,5	58,8	59,1	59,4	59,7	59,9	60,2	60,6	61,2

Projections INSBU

2 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2.1 Introduction

La santé est un pilier fondamental du capital humain et du développement socio-économique. Ce chapitre évalue la performance du système de santé burundais à travers l'analyse des indicateurs clés de santé maternelle et infantile, de lutte contre les maladies, de couverture vaccinale et de l'état nutritionnel. Il examine également les ressources disponibles, tant en infrastructures qu'en personnel, et identifie les progrès réalisés ainsi que les goulots d'étranglement persistants. L'objectif est de fournir une vision globale de l'état de santé de la population, essentielle pour guider les politiques publiques vers une couverture sanitaire universelle et équitable.

2.2 INDICATEURS DE SANTÉ GLOBAUX

La plupart des indicateurs montrent des progrès encourageants dans les domaines de la santé maternelle, de la lutte contre le VIH et de la prise en charge du paludisme. Cependant, certains indicateurs, notamment la planification familiale, la couverture vaccinale et l'ARV chez les enfants, restent irréguliers et nécessitent des efforts soutenus pour stabiliser et améliorer les performances.

Tableau II.1. Indicateurs santé 2020-2024

Indicateurs en %	Année				
	2020	2021	2022	2023	2024
Indice couple année protection (PF)	28,1	28,8	33,1	32,8	24,6
Couverture de femmes enceintes HIV bénéficiaires des services PTME	61,00	49,7	81,00	62,00	91,0
Proportion des accouchements assistés par personnel qualifié	100,0	100,0	99,9	99,9	99,9
Taux d'accouchement en milieu de soins	76,3	76,5	77,9	78,2	77,4
Taux d'enfants complètement vaccinés	88,00	79,0	85,6	80,8	84,7
Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants	470,3	537,6	539,7	399,1	458,3
Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants chez les <5ans	1 353,2	1 478,2	1 619,5	1 025,6	1 136,6
Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants chez les >5ans	314,00	415,3	431,9	262,5	334,0

Indicateurs en %	Année				
	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de césarienne	8,5	8,1	8,7	9,5	9,3
Taux de couverture en ARV chez les adultes ^[1] *(Source Spectrum)	91,6	97,00	96,00	101,00	92,9
Taux de couverture en ARV chez les enfants ^[1] *(Source Spectrum)	35,5	31,0	41,0	34,0	85,4
Taux de couverture en Pentavalent 3	98,2	87,0	86,3	84,6	85,0
Taux de couverture en RR1	97,5	86,4	83,2	82,5	81,9
Taux de détection TPB+ (pour 100.000 hab.)	37,4	34,4	33,9	36,7	35,7
Taux de mortalité intra hospitalière	1,3	1,9	1,7	1,7	1,6
Taux de transmission mère -enfant*(Source Spectrum)	7 ,4	15,9	12,4	19,4	8,5
Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants chez les femmes enceintes	303,2	328,1	291,2	174,6	177,2
Taux global d'utilisation des services curatifs ambulatoires	151,7	159,1	163,7	145,4	153,1
Taux de mortalité lié au paludisme dans les FOSA pour 100000 Habitants	27,7	20,5	18,9	13,8	16,3

Source : MSPLS, *Annuaire Statistiques sanitaires 2020-2024*

2.3 INFRASTRUCTURES SANITAIRES

La tendance générale est une augmentation du nombre total d'infrastructures sanitaires, principalement via les hôpitaux communaux et les cliniques, ce qui indique un effort de décentralisation et d'amélioration de l'accès aux soins. En parallèle, certains types de centres (publics et privés) connaissent une légère baisse ou stagnation.

Tableau II.2. Évolution des infrastructures sanitaires par année

Type de FoSa	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de Centres de Santé Public	658	669	646	630	624
Nombre de Centres de Santé Confessionnel	144	147	142	143	159
Nombre de Centres de Santé Associatif	40	41	41	46	45
Nombre de Centres de Santé Privé	340	348	342	340	329
Total des Centres de Santé	1 182	1 205	1 171	1 159	1 157
Nombre des Hôpitaux Nationaux	7	7	7	7	7
Nombre des Hôpitaux Régionaux	4	4	4	4	4
Nombre des Hôpitaux de District	43	43	43	43	43
Nombre des Hôpitaux Communaux	N/A	N/A	37	58	71
Nombre des Hôpitaux Assimilés	29	29	29	31	33
Total des Hôpitaux	83	83	120	143	158
Nombre de Cliniques	37	49	59	73	74
Nombre de Centres Médicaux	28	41	51	59	61
Nombre de Centres Neuro Pyschiatrique	1	2	2	2	2
Centre pour Handicapés	7	8	8	8	8
Total FOSA	1 338	1 388	1 411	1 444	1 460

Source : MSPLS, *Annuaire Statistiques sanitaires 2020-2024*

2.4 PERSONNEL DE SANTÉ

Entre 2020 et 2024, le Burundi a connu une évolution notable de son effectif en personnel de santé, reflétant les efforts du pays pour renforcer le système de soins.

Médecins spécialistes : Leur nombre est passé de 71 en 2020 à 153 en 2024, avec un pic en 2022 (146 spécialistes). Cette augmentation montre un renforcement des capacités dans les soins spécialisés, bien qu'il y ait eu une légère baisse en 2023 avant de remonter en 2024.

Médecins généralistes : Leur effectif est passé de 623 en 2020 à 1 016 en 2024, avec une forte progression en 2022 (1 058), suivie d'une légère baisse en 2023 avant une reprise. Cela traduit un renforcement des soins primaires à travers le pays.

Infirmiers : Leur nombre a globalement augmenté de 8 160 en 2020 à 10 091 en 2024, avec un pic en 2023 (10 873). Les infirmiers constituent la majorité du personnel de santé et leur augmentation soutient l'amélioration de la couverture sanitaire dans tous les niveaux de soins.

Sages-femmes : Leur effectif a connu des fluctuations importantes : 241 en 2020, chute à 143 en 2021, puis forte remontée à 494 en 2022 et stabilité autour de 476 en 2024. Cette variation reflète les efforts pour renforcer la santé maternelle et néonatale, en réponse aux besoins élevés du pays.

En générale, Le personnel de santé a globalement augmenté et se diversifie, avec une progression significative des spécialistes et du personnel infirmier. Cependant, certaines catégories, comme les sages-femmes, montrent encore des fluctuations importantes, suggérant un besoin de stabilisation et de renforcement durable pour garantir des services de santé maternelle et infantile efficaces.

Tableau II.3. Nombre de personnel de santé par année

Catégorie	2020	2021	2022	2023	2024
Médecins Spécialistes	71	96	146	125	153
Médecins Généralistes	623	717	1 058	935	1 016
Infirmiers	8 160	7 714	10 158	10 873	10 091
Sages-Femmes	241	143	494	498	476

Source : MSPLS, *Annuaire Statistiques sanitaires 2020-2024*

2.5 COUVERTURE PRÉNATALE

Entre 2020 et 2024, la fréquentation des consultations prénatales (CPN) au Burundi a montré des tendances variables selon le type de consultation :

CPN1 précoce : Le pourcentage des femmes effectuant leur première consultation prénatale précoce a légèrement diminué de 51 % en 2020 à 45,2 % en 2024, avec un point bas en 2023 (42,6 %). Cela indique que l'encouragement à un suivi précoce reste un défi à consolider.

CPN1 : La couverture de la première consultation a fluctué entre 81,1 % en 2020 et 66,1 % en 2024, avec un creux en 2021 (68 %). Malgré une reprise partielle, la tendance générale montre un besoin d'amélioration pour atteindre toutes les femmes enceintes.

CPN2 et CPN3 : Les consultations suivantes ont été suivies par un nombre décroissant de femmes, avec un taux de 64,6 % pour CPN2 et 40,7 % pour CPN4 en 2020, et des variations similaires jusqu'en 2024 (CPN2 : 55,6 %, CPN4 : 42,9 %). Cela illustre des pertes progressives de suivi au fil des consultations, un phénomène courant dans les systèmes de santé à ressources limitées.

Observation générale : La couverture des CPN montre que si une proportion significative de femmes commence les consultations, il existe une baisse progressive dans les visites suivantes, surtout pour CPN3 et CPN4. Il est crucial de renforcer la sensibilisation et l'accessibilité pour garantir un suivi complet et améliorer la santé maternelle et néonatale.

Tableau II.4. Evolution du taux Couverture prénatale

CPN	CPN1 Précoce	CPN1	CPN2	CPN3	CPN4
2020	51	89,07	81,1	64,6	40,7
2021	46	79,5	68	56,8	35,9
2022	46	80,6	69,2	57,1	36,1
2023	42,6	73,5	65,7	56	41,7
2024	45,2	79,4	66,1	55,6	42,9

Source : MSPLS, *Annuaire Statistiques sanitaires 2020-2024*

2.6 VACCINATION INFANTILE

Entre 2020 et 2024, la couverture vaccinale et la surveillance des enfants de 0 à 23 mois au Burundi ont montré des tendances contrastées :

Surveillance infantile : Le taux d'utilisation des services de surveillance infantile a fortement diminué, passant de 118,1 % en 2020 à 48,5 % en 2024, avec une baisse marquée en 2023 (62,1 %). Cela indique une nette diminution de la fréquentation des services de suivi postnatal et de croissance des enfants.

Vaccination BCG et Penta : La couverture en BCG a légèrement fluctué, de 82,3 % en 2020 à 71,5 % en 2024. Pour le vaccin Pentavalent (Penta2 et Penta3), les taux sont restés relativement élevés mais en légère baisse : Penta2 de 101,9 % à 87,9 %, et Penta3 de 98 % à 85 %.

Autres vaccins essentiels : La couverture pour VAPolio4, VAPneumo3, VARota1, VARota2, RR1 et RR2 montre également des tendances similaires : après un léger recul initial, les valeurs se stabilisent autour de 84-87 % en 2024.

Enfants complètement vaccinés : Le pourcentage d'enfants complètement vaccinés a diminué de 92 % en 2020 à 85,1 % en 2024, reflétant les pertes cumulatives lors du suivi vaccinal.

Taux d'abandon : Le taux global d'abandon a montré une baisse significative en 2022 (7,1 %), avant de remonter légèrement en 2023 (12,1 %) puis redescendre en 2024 (9,2 %). Les abandons spécifiques aux vaccins VAPolio, Pentavalent et VAPneumo restent relativement faibles, autour de 3-3,5 %, ce qui suggère que la majorité des enfants qui commencent la vaccination complètent leur série.

Observation générale : La couverture vaccinale reste bonne mais le suivi régulier des enfants présente des faiblesses, surtout pour la surveillance infantile. Il est donc essentiel de renforcer

la sensibilisation des parents et l'accessibilité aux services pour garantir une protection complète des enfants contre les maladies évitables.

Tableau II.5. Evolution des indicateurs d'activités préventives chez l'enfant au cours des 5 dernières années

Indicateurs en %	Valeur de l'année				
	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'utilisation de la surveillance infantile chez les enfants de 0-23 mois	118,10	104,4	106,9	62,10	48,5
Taux de couverture en BCG	82,3	72,4	70,8	70,4	71,5
Taux de couverture en Penta2	101,9	100,5	89,9	87,8	87,9
Taux de couverture en VAPolio4	95,8	87,5	86,3	84,6	84,9
Taux de couverture en Pentavalent3	98,0	88	86,3	84,6	85
Taux de couverture en VAPneumo3	98,1	87,4	86,3	84,4	85
Taux de couverture en VARota1	98	89,5	89,5	86,5	87,8
Taux de couverture en VARota2	96	88,2	87,9	85,0	85,7
Taux de couverture en RR1	97,6	86,5	83,3	82,6	81,10
Taux de couverture en RR2	90	79,7	85,2	81,4	85,1
Pourcentage des enfants complètement vaccinés	92	79	85,6	81,4	85,1
Taux d'abandon global	18,5	16,6	7,10	12,1	9,2
Taux d'abandon spécifique VAPolio	3,5	2,5	3,9	3,7	3,4
Taux d'abandon spécifique Pentavalent	3,7	2,5	3,9	3,7	3,3
Taux d'abandon spécifique VAPneumo	3,7	2,5	3,9	3,8	3,5

Source : MSPLS, *Annuaire Statistiques sanitaires 2020-2024*

2.7 PLANIFICATION FAMILIALE

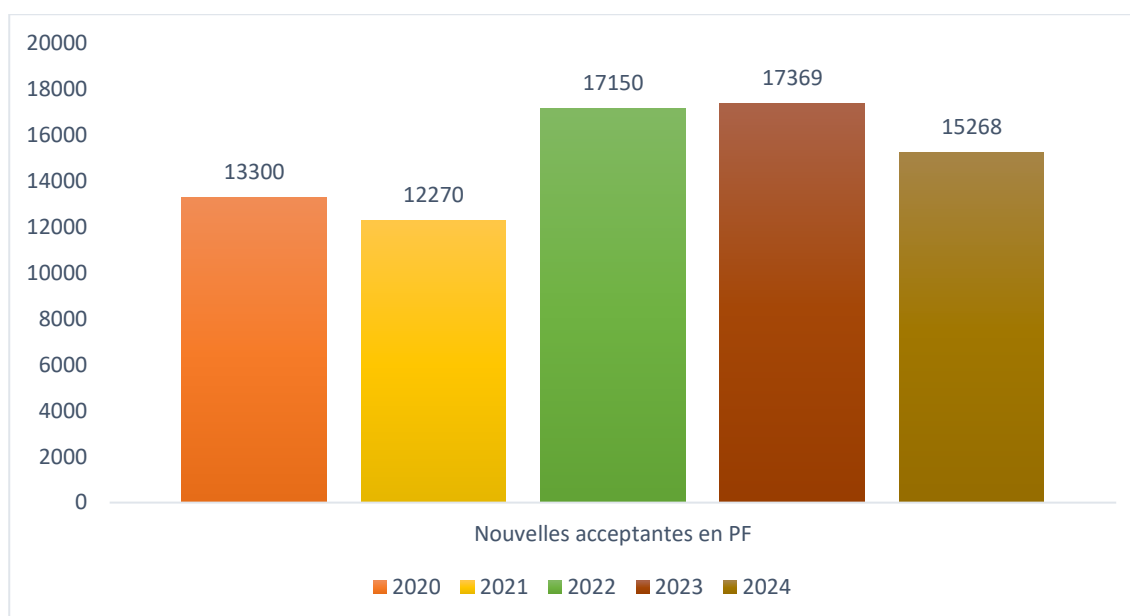
2.7.1 Nouvelles acceptantes des méthodes contraceptives modernes

Entre 2020 et 2024, le nombre de nouvelles acceptantes en planification familiale montre une évolution globalement positive, bien que marquée par des rythmes de croissance variables. Entre 2020 et 2021, la hausse reste faible mais positive (+1,1 %), traduisant une phase de stabilité et de consolidation des services de planification familiale. Cette progression modérée est suivie d'une accélération notable entre 2021 et 2022 (+6,8 %), indiquant une amélioration significative de la performance du programme.

La dynamique positive se maintient entre 2022 et 2023 avec une croissance soutenue (+6,0 %), conduisant à un pic de nouvelles acceptantes en 2023. Cette période reflète une efficacité accrue et une maturité des interventions en planification familiale. En revanche, l'année 2024 enregistre une baisse de 3,4 %, signalant un ralentissement par rapport à la tendance précédente.

Dans l'ensemble, malgré le repli observé en 2024, le niveau des nouvelles acceptantes demeure supérieur à celui des premières années de la période, ce qui suggère que la baisse récente est ponctuelle et que la tendance de fond reste favorable à l'expansion de la planification familiale.

Graphique 2:1 Evolution de Nouvelles acceptantes en PF



Source : MSPLS, *Annuaire Statistiques sanitaires 2020-2024*

2.7.2 Nombre des Dispositifs Intra-Utérins (DIU) posés

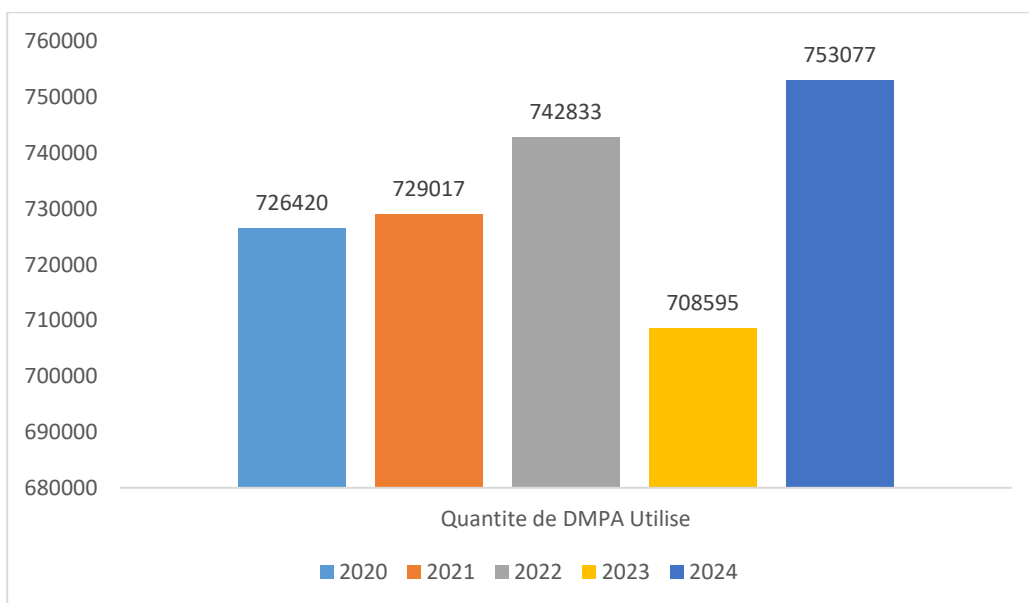
2021 : Baisse significative (−7,74 %) : Après 2020, on observe une diminution notable du nombre de nouvelles acceptantes.

2022 : Forte reprise (+39,77 %) : L'année suivante, la croissance est spectaculaire, dépassant même largement le niveau de 2020.

2023 : Croissance modérée (+1,28 %) : Après ce pic, la progression se stabilise avec une croissance légère, suggérant un retour à une dynamique plus durable et normale.

2024 : Nouvelle baisse importante (−12,10 %) :

Cette série montre une forte volatilité dans le nombre de nouvelles acceptantes en PF sur ces cinq années, avec des périodes de baisse sévère suivies de reprises marquées. Cette instabilité met en lumière la vulnérabilité du programme aux facteurs conjoncturels et souligne l'importance de renforcer la résilience des services pour assurer une progression plus stable et durable.

Graphique 2:2 : Evolution de DIU posés

Source : MSPLS, *Annuaire Statistique sanitaire 2020-2024*

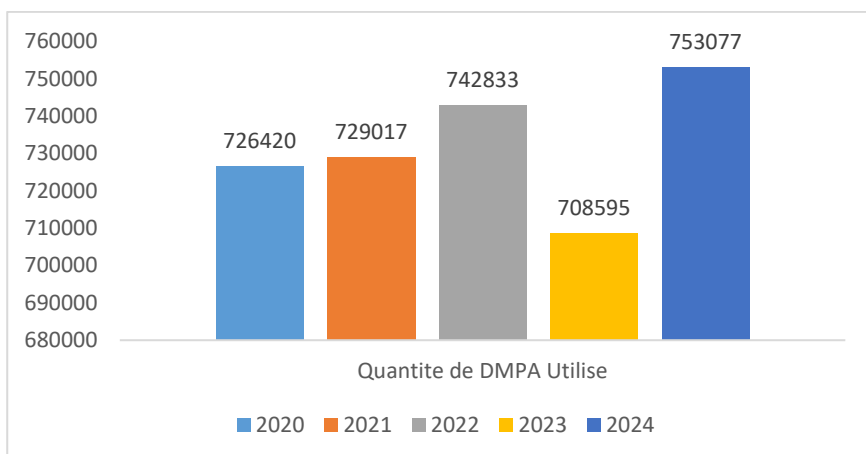
2.7.3 Quantité de DMPA utilisée par année

2020 à 2022 : Croissance progressive et modérée. La quantité de DMPA utilisée augmente lentement mais régulièrement, avec une croissance annuelle de +0,36 % en 2021 puis +1,89 % en 2022. Cela traduit une adoption croissante et stable de cette méthode contraceptive.

2023 : Baisse notable (−4,61 %)

2024 : Forte reprise (+6,28 %). L'année suivante, la consommation repart à la hausse de manière marquée, dépassant même le niveau de 2022.

En Général, La consommation de DMPA sur la période montre une tendance globale à la hausse, malgré un creux en 2023.

Graphique 2:3 : Evolution de DMPA injectés

Source : MSPLS, *Annuaire Statistique sanitaire 2020-2024*

2.7.4 Nombre d'implants sous cutané insérés

Entre 2020 et 2021, le nombre d'implants insérés a connu une croissance modérée de +2,97 %, indiquant une adoption progressive de cette méthode contraceptive.

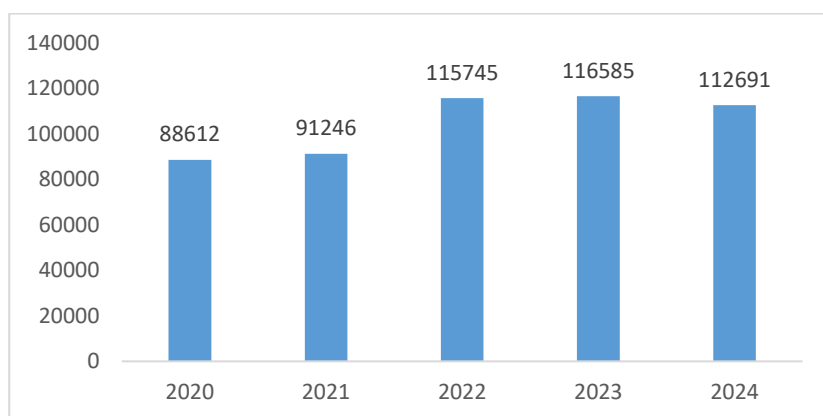
En 2022, on observe une forte augmentation de +26,82 %, reflétant un essor marqué dans l'utilisation des implants.

En 2023, la croissance se stabilise, avec une hausse légère de +0,73 %.

Enfin, en 2024, on note une baisse modérée de -3,34 %, suggérant un léger recul après plusieurs années de progression.

Sur la période 2020–2024, le nombre d'implants sous-cutanés insérés montre une tendance générale à la hausse, marquée par une forte croissance en 2022 suivie d'une stabilisation puis d'une légère baisse.

Graphique 2:4 : Evolution du nombre d'implants sous cutané insérés



Source : MSPLS, *Annuaire Statistiques sanitaires 2020-2024*

2.8 Malnutrition chez les enfants de -5ans

2.8.1 Malnutrition Aiguë Globale (MAG)

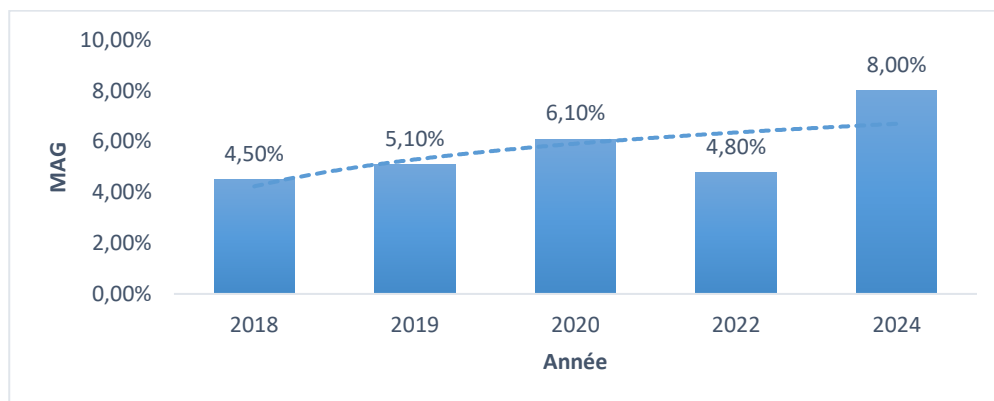
Entre 2018 et 2024, le taux de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) présente une évolution fluctuante, avec une tendance préoccupante à la hausse à long terme. En 2018, le taux est de 4,5 %, puis augmente légèrement à 5,1 % en 2019 et atteint 6,1 % en 2020, ce qui traduit une dégradation progressive de la situation nutritionnelle aiguë des enfants.

En 2022, une amélioration est observée, avec une baisse du taux à 4,8 %, toutefois, cette amélioration n'est pas durable, puisque le taux de MAG remonte fortement en 2024 pour atteindre 8,0 %, soit le niveau le plus élevé de la période. Ce pic indique une situation nutritionnelle aiguë alarmante, traduisant la persistance de crises affectant directement la sécurité alimentaire et l'état de santé des enfants.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que la malnutrition aiguë demeure hautement sensible aux chocs conjoncturels et que les progrès observés restent fragiles et réversibles. Ils soulignent

la nécessité de renforcer les mécanismes de prévention, de surveillance nutritionnelle et de réponse rapide, afin de réduire durablement la prévalence de la MAG et prévenir les pics de crise.

Graphique 2:5 : Evolution de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG)



Source : ENSNMB, édition 2018, 2019, 2020, 2022 et 2024

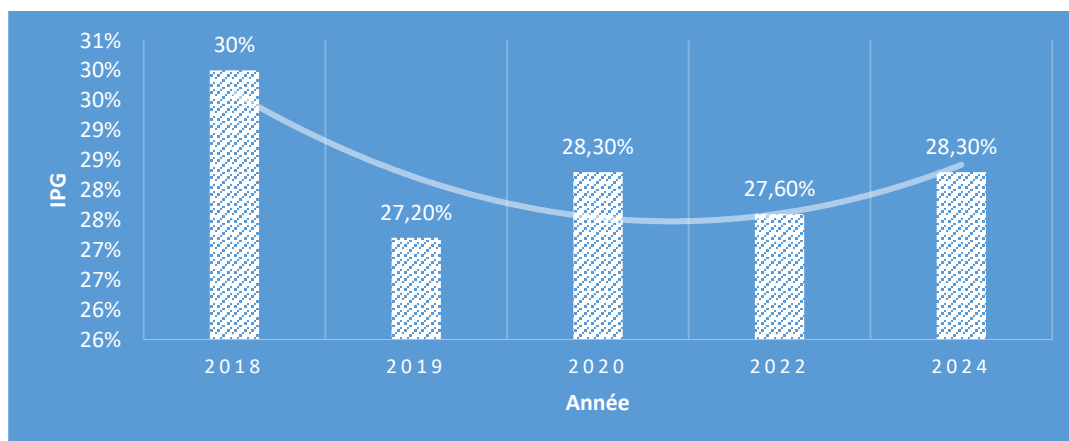
2.8.2 Insuffisance Pondérale Globale (IPG)

Entre 2018 et 2024, le taux d'Insuffisance Pondérale Globale montre une évolution relativement stable, marquée par de légères fluctuations autour d'un niveau moyen proche de 28 %. En 2018, le taux est de 30 %, indiquant une situation préoccupante en matière de sous-poids chez les enfants. Une amélioration est observée en 2019, avec une baisse à 27,2 %.

En 2020, le taux remonte légèrement à 28,3 % tandis que en 2022, une nouvelle baisse est enregistrée (27,6 %). Toutefois, en 2024, le taux augmente de nouveau à 28,3 %, retrouvant le niveau de 2020.

Globalement, ces résultats indiquent que, malgré certaines améliorations ponctuelles, la réduction de l'insuffisance pondérale reste limitée et fragile. La persistance d'un taux élevé souligne la nécessité de renforcer durablement les actions de prévention et de prise en charge nutritionnelle, en particulier chez les groupes les plus vulnérables, afin d'obtenir des progrès plus significatifs et durables.

Graphique 2:6: Insuffisance Pondérale Globale



Source : ENSNMB, édition 2018, 2019, 2020, 2022 et 2024

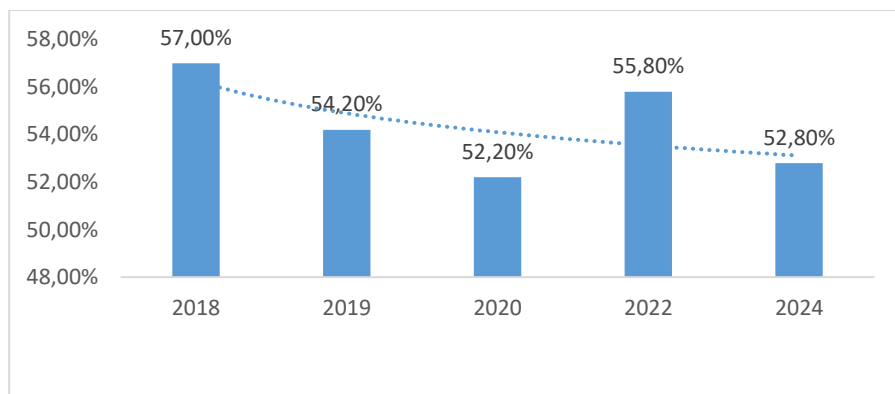
2.8.3 Malnutrition Chronique Globale (MCG)

Entre 2018 et 2024, le taux de Malnutrition Chronique Globale (MCG) présente une évolution irrégulière, marquée par une tendance globale à la baisse, malgré une reprise intermédiaire. En effet, le taux diminue progressivement de 57,0 % en 2018 à 54,2 % en 2019, puis à 52,2 % en 2020, traduisant une amélioration graduelle de la situation nutritionnelle des enfants au cours de cette période. Cette baisse peut refléter les effets positifs des interventions nutritionnelles, sanitaires et sociales mises en œuvre.

Cependant, en 2022, le taux de MCG remonte à 55,8 %, indiquant une dégradation temporaire de la situation. Cette hausse peut être liée à des facteurs conjoncturels tels que l'insécurité alimentaire, les crises économiques ou sanitaires, ou encore des perturbations dans l'accès aux services de nutrition et de santé. En 2024, le taux redescend à 52,8 %, retrouvant un niveau proche de celui observé en 2020, ce qui suggère une reprise des efforts de réduction de la malnutrition chronique, bien que les progrès restent fragiles.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que, malgré des améliorations ponctuelles, la MCG demeure à un niveau élevé, soulignant la persistance de déterminants structurels de la malnutrition. Ils mettent en évidence la nécessité de renforcer et pérenniser les interventions multisectorielles afin d'assurer une réduction durable de la malnutrition chronique chez les enfants.

Graphique 2:7: Malnutrition Chronique Globale (MCG)



Source : ENSNMB, édition 2018, 2019, 2020, 2022 et 2024

3 EDUCATION

3.1 Introduction du Chapitre

L'éducation et la formation sont les leviers incontournables pour capitaliser sur le dividende démographique et construire une économie compétitive et inclusive. Ce chapitre dresse un état des lieux du système éducatif burundais, de la petite enfance à l'enseignement supérieur. Il examine l'accès, la rétention, la qualité de l'enseignement et les ressources mobilisées. L'analyse met en perspective les progrès en matière de scolarisation, les disparités persistantes, notamment de genre, et les défis structurels liés à la surcharge des classes et à l'adéquation formation-emploi, en particulier dans l'enseignement technique et supérieur.

3.2 DEFINITION DU SECTEUR DE L'EDUCATION

- ❖ **École** : unité administrative où se déroule l'enseignement ;
- ❖ **Elève** : Individu scolarisé dans l'enseignement à plein temps ; leur nombre doit être renseigné dans le registre de présence de l'école
- ❖ **Enseignant** : Toute personne enseignant à plein temps dans l'enseignement primaire. Le recensement annuel inclut des enseignants momentanément absents, par exemple en congé de maladie. Tout enseignant absent depuis plus de 6 mois ne doit pas être compté
- ❖ **Ratio Élèves/Classe** : Nombre moyen d'élèves pour une classe ;
- ❖ **Ratio Élèves/Maître** : Nombre moyen d'élèves pour un enseignant (maître) ;
- ❖ **Salle de classe** : Tout bâtiment rattaché à une école et utilisé pour accueillir une classe ;
- ❖ **Redoublants** : Elèves qui au début de l'année scolaire, fréquentent la même année d'études que l'année scolaire précédente et effectuent, à l'école le même travail ;
- ❖ **Taux Brut d'Admission** : appelé aussi taux d'accès, c'est la proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement quel que soit leur âge, rapporté à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle. Dans le calcul du Taux Net d'Admission, la proportion de nouveaux entrants pris en compte sont ceux disposant de l'âge légal d'entrée dans le cycle considéré ;
- ❖ **Taux Brut de Scolarisation** : Rapport entre les effectifs d'élèves scolarisés dans un cycle donné quel que soit leur âge, et la population en âge officiel de scolarisation : 7-12 ans ou 6-11 ans pour les 3 premiers cycles du fondamental (primaire), 13-15 ou 12-14 ans pour le cycle 4 (dernier cycle de l'enseignement fondamental), 16-18 ou 15-17 ans pour le post fondamental (2ème cycle d'enseignement secondaire) ;
- ❖ **Taux de promotion** : Rapport entre des promus de l'année en cours (Total des élèves d'un niveau d'étude donné retranché du nombre de redoublants) sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- ❖ **Taux d'achèvement** : la proportion d'élèves ou d'étudiants qui terminent avec succès un cycle d'éducation donné (primaire, secondaire, etc.) par rapport à la population en âge de le faire.
- ❖ **Taux de redoublement** : Rapport entre les redoublants de l'année en cours sur les effectifs des élèves de l'année précédente ;
- ❖ **Taux d'admission** : Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système ;

- ❖ **Taux d’alphabétisation** : C’est la population alphabétisée de 10 ans ou plus sur la population totale de 10 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en comprenant.
- ❖ **Taux d’abandon** : C’est le pourcentage des élèves d’un cours donné à une année donnée qui quittent le cycle au cours ou à la fin de l’année scolaire. (Il se calcule en fin d’année).

3.3 Enseignement préscolaire

3.3.1 Taux de l’enseignement préscolaire par année

Le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS) connaissent une croissance constante au fil des années. Le TBS est passé de 6 % à 22,95 %, tandis que le TNS a augmenté de 5,9 % à 18,45 %. Cette progression s’est particulièrement accélérée à partir de 2020/2021, reflétant possiblement l’impact positif des politiques publiques et des campagnes de sensibilisation mises en place.

L’écart entre le TBS et le TNS reste faible, ce qui indique que la majorité des enfants inscrits sont bien en âge de fréquenter l’école préscolaire, avec peu d’inscriptions d’enfants plus jeunes ou plus âgés.

Malgré ces améliorations, moins de 20 % des enfants en âge préscolaire étaient scolarisés en 2023/2024, soulignant un fort potentiel de développement et la nécessité de poursuivre les efforts pour élargir l’accès à l’éducation préscolaire

Tableau III.1. Evolution du Taux Brut et du Taux Net de Scolarisation préscolaire au Burundi

Année scolaire	TBS	TNS
2013/2014	6	5,9
2014/2015	8,2	6,4
2015/2016	8,4	6,6
2016/2017	10,1	6,4
2017/2018	10,2	7,8
2018/2019	11,6	9,2
2019/2020	12,2	9,6
2020/2021	13,4	10,4
2021/2022	15,5	12,2
2022/2023	17,1	13,9
2023/2024	23	18,5

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024*

3.3.2 Personnel de l’encadrement de la petite enfance par année

La tendance générale montre que le nombre total de personnel éducatif a plus que doublé en dix ans.

Dans le secteur public, on observe une forte hausse, en particulier entre 2022/2023 et 2023/2024, passant de 1 306 à 1 851 agents, ce qui traduit un renforcement notable de l’éducation préscolaire publique.

Le secteur communautaire connaît des fluctuations extrêmes, avec un effectif passant de 36 à 805 en 2023/2024, probablement en lien avec des programmes pilotes ou l'organisation récente de structures communautaires.

Le secteur privé, quant à lui, affiche une croissance régulière et stable et reste le plus important, soulignant le rôle central des écoles privées dans l'éducation préscolaire.

Cette augmentation du personnel éducatif accompagne la hausse des taux de scolarisation, mais la forte variabilité du secteur communautaire révèle une instabilité ou un développement récent à surveiller

Tableau III.2. Évolution des effectifs du personnel éducatif préscolaire selon le type d'établissement

Année Scolaire	Effectif du personnel			
	Public	Communautaire.	Privé	Total
2013/2014	775	436	688	1 899
2014/2015	1 021	616	899	2 536
2015/2016	1 042	480	1 086	2 608
2016/2017	1 236	513	1 211	2 960
2017/2018	1 228	431	1 158	2 817
-2018/2019	1 191	259	1 307	2 757
2019/2020	967	82	1 360	2 409
2020/2021	1 049	76	1 533	2 658
2021/2022	966	36	1 714	2 716
2022/2023	1 851	149	1 854	3 854
2023/2024	1 306	805	1 966	4 077

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024*

3.3.3 Structures d'encadrement de la petite enfance par année

Le nombre total de structures préscolaires a plus que doublé au cours des dernières années, facilitant l'accès des enfants à l'éducation préscolaire.

Dans le secteur public, la croissance est continue, reflétant l'investissement soutenu de l'État dans les infrastructures préscolaires. Le secteur communautaire, en revanche, reste très variable, avec une forte augmentation après 2022/2023, atteignant 901 structures, probablement liée à un programme communautaire d'expansion. Le secteur privé connaît une croissance régulière mais plus modérée, conservant un rôle stable dans le paysage éducatif.

Cette expansion générale, et en particulier le développement récent des structures communautaires, montre un effort combiné des différents acteurs pour élargir l'accès à l'éducation préscolaire

Tableau III.3. Structures d'encadrement de la petite enfance.

Année Scolaire	Structures par statut			Total
	Public	Communautaire	Privé	
2014/2015	615	275	232	1 122
2015/2016	713	254	285	1 252
2016/2017	860	281	337	1 478
2017/2018	973	260	340	1 573
2018/2019	1 091	199	363	1 653
2019/2020	1 142	200	355	1 697
2020/2021	1 261	135	393	1 789
2021/2022	1 350	165	441	1 956
2022/2023	1 724	129	451	2 304
2023/2024	1 653	901	482	3 036

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

3.4 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

3.4.1 Données scolaires primaire et/ou fondamentales par année

Le nombre d'élèves par école et par classe montre un léger accroissement global, avec certaines années marquées par des classes particulièrement peuplées, pouvant atteindre jusqu'à 72 élèves. Le ratio élèves/enseignant tend également à augmenter, ce qui peut indiquer une surcharge pédagogique pour le personnel éducatif.

Quant au taux net de scolarisation (TNS), il reste relativement stable entre 85 % et 91 %, témoignant d'un accès globalement large à l'école primaire, malgré quelques fluctuations mineures au fil des années.

Tableau III.4. Évolution des Indicateurs Clés de l'Éducation Fondamentale de 2014/2015 à 2023/2024

Année scolaire	Élèves/École	Élèves/Classe	Élèves/Enseignant	TNS (%)
2014/2015	536	69	45	91,6
2015/2016	549	68	47	88
2016/2017	466	68	47	86,1
2017/2018	559	67	47	86,1
2018/2019	573	68	48	85,1
2019/2020	593	70	50	86,5
2020/2021	609	70	49	87,9
2021/2022	613	70	50	85,6
2022/2023	641	72	52	86,9
2023/2024	621	70	50	88,2

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024*

3.4.2 Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire

Les effectifs scolaires ont globalement augmenté entre 2014/2015 et 2023/2024, passant de 2 200 952 à 2 933 207 élèves, ce qui traduit une croissance soutenue du système éducatif. Malgré une légère fluctuation en 2019/2020, la tendance générale demeure à la hausse, avec une progression plus marquée à partir de 2020/2021.

La répartition par sexe reste relativement équilibrée sur l'ensemble de la période. Les effectifs masculins sont majoritaires sur plusieurs années, tandis qu'en 2023/2024, les effectifs féminins (1 501 513) dépassent légèrement ceux des garçons (1 431 694), traduisant une évolution vers une meilleure parité.

Tableau III.5. Évolution des Indicateurs Clés de l'Éducation Fondamentale de 2014/2015 à 2023/2024

Années scolaires	Féminin	Masculin	Ensemble
2014/2015	1 087 091	1 113 861	2 200 952
2015/2016	1 143 881	1 170 730	2 314 611
2016/2017	1 165 472	1 195 467	2 360 939
2017/2018	1 256 572	1 222 246	2 478 818
2018/2019	1 287 186	1 249 642	2 536 828
2019/2020	1 275 170	1 310 483	2 585 653
2020/2021	1 348 892	1 393 124	2 737 016
2021/2022	1 357 803	1 397 602	2 755 404
2022/2023	1 419 452	1 479 707	2 899 159
2023/2024	1 501 513	1 431 694	2 933 207

Source : Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024

3.4.3 Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire

Les effectifs scolaires ont connu une forte croissance, avec une augmentation de 35 % en dix ans. Depuis 2019/2020, les filles dépassent légèrement les garçons, reflétant une amélioration de l'accès des filles à l'éducation primaire.

Cette tendance impose au système éducatif de prévoir une demande croissante en salles de classe et en enseignants afin de maintenir la qualité de l'enseignement face à l'augmentation des effectifs.

Tableau III.6. Evolution de l'Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental public par sexe et par année scolaire

Années scolaires	Féminin	Masculin	Ensemble
2014/2015	1 068 538	1 095 904	2 164 442
2015/2016	1 122 281	1 149 556	2 271 837
2016/2017	1 141 755	1 172 063	2 313 818
2017/2018	1 230 660	1 196 767	2 427 427
2018/2019	1 258 734	1 221 526	2 480 260
2019/2020	1 244 723	1 280 400	2 525 123
2020/2021	1 314 081	1 358 814	2 667 895
2021/2022	1 319 021	1 358 841	2 677 861
2022/2023	1 375 011	1 434 619	2 809 630
2023/2024	1 449 747	1 379 645	2 829 392

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

La variation annuelle des effectifs scolaires montre des tendances intéressantes. Depuis 2019, les effectifs féminins augmentent de manière plus régulière que ceux des garçons, contribuant à une meilleure parité. L'indice de masculinité, souvent inférieur à 100, indique que la proportion de garçons est légèrement inférieure à celle des filles certaines années.

Globalement, ces tendances soulignent une progression stable de l'accès des filles à l'éducation primaire et la nécessité de suivre l'évolution des effectifs pour anticiper les besoins en ressources éducatives.

Tableau III.7. Variation (en %) des effectifs des élèves par rapport à l'année précédente.

Années scolaires	Féminin	Masculin	Ensemble	Indice de Masculinite
2014/2015	4 ,3	4 ,2	4 ,2	97 ,5
2015/2016	5 ,0	4 ,9	5 ,0	97 ,6
2016/2017	1 ,7	2 ,0	1 ,8	97 ,4
2017/2018	7 ,7	2 ,1	4 ,9	102 ,8
2018/2019	2 ,3	2 ,1	2 ,2	103
2019/2020	-1 ,1	4 ,8	1 ,8	97 ,2
2020/2021	5 ,6	6 ,1	5 ,7	96 ,7
2021/2022	0 ,4	0 ,001	0 ,4	97 ,1
2022/2023	4 ,2	5 ,8	4 ,9	95 ,8
2023/2024	3 ,8	4 ,4	4 ,1	95 ,4

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

3.4.4 Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental privé par sexe et par année scolaire

Les effectifs scolaires ont connu une augmentation continue entre 2014/2015 et 2023/2024, passant de 36 510 à 103 815 élèves, ce qui témoigne d'une forte expansion du système éducatif privé. Cette progression, observée chaque année sans interruption, s'est accentuée à partir de 2020/2021.

La répartition par sexe demeure globalement équilibrée sur l'ensemble de la période. Les écarts entre filles et garçons sont faibles et alternent selon les années. En 2023/2024, les effectifs comptent 51 766 filles et 52 049 garçons, confirmant une quasi-parité.

Tableau III.8. Evolution de l'Effectifs des élèves dans l'enseignement primaire/fondamental privé par sexe et par année scolaire

Années scolaires	Féminin	Masculin	Ensemble
2014/2015	18 553	17 957	36 510
2015/2016	21 600	21 174	42 774
2016/2017	23 717	23 404	47 121
2017/2018	25 912	25 479	51 391
2018/2019	28 452	28 116	56 568
2019/2020	30 447	30 083	60 530
2020/2021	34 811	34 310	69 121
2021/2022	38 782	38 761	77 543
2022/2023	44 441	45 088	89 529
2023/2024	51 766	52 049	103 815

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024*

3.4.5 Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par année scolaire selon le sexe

Le taux de redoublement a augmenté de manière significative au cours de la dernière décennie, passant de 22,01 % en 2014-2015 à 27,11 % en 2023-2024, soit une hausse de 5,1 points. Cette progression constante jusqu'en 2021-2022, où il atteint un pic à 30,16 %, semble s'inverser depuis, avec une baisse sensible ces deux dernières années.

Les filles présentent systématiquement un taux de redoublement inférieur à celui des garçons. L'écart annuel se situe entre 0,83 et 2,39 points, avec la différence la plus marquée en 2017-2018 (2,39 points) et la plus faible en 2014-2015 (0,83 point).

Tableau III.7. Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par sexe selon l'année

Année scolaire	Sexe		Ensemble
	Féminin	Masculin	
2014/2015	21 ,6	22 ,4	22 ,0
2015/2016	20 ,6	22 ,6	21 ,6
2016/2017	23 ,1	24 ,8	23 ,9
2017/2018	24 ,7	27 ,1	25 ,9
2018/2019	25 ,7	27 ,8	26 ,7
2019/2020	27 ,9	29 ,6	28 ,6
2020/2021	28 ,2	30 ,2	29 ,2

2021/2022	29 ,3	31 ,1	30 ,2
2022/2023	27 ,8	29 ,9	28 ,8
2023/2024	26 ,2	28 ,1	27 ,1

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2023*

3.4.6 Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par année scolaire selon le sexe

Sur la période 2014-2024, le taux de redoublement est resté relativement stable, oscillant autour de 8 %. Il a atteint son maximum en 2016/2017 (8,29 %) et son minimum en 2018/2019 (6,87 %). Les trois dernières années montrent une stabilisation aux alentours de 8 %.

Un écart significatif et persistant entre filles et garçons est observé chaque année : les garçons redoublent systématiquement davantage. Cet écart, modéré au début de la période (environ 0,6 point), s'est progressivement creusé pour se maintenir autour de 1,4 point depuis 2018.

Tableau III.8. Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par sexe selon l'année

Année scolaire	Sexe		Ensemble
	Féminin	Masculin	
2014/2015	7 ,5	8 ,2	7 ,8
2015/2016	7 ,2	7 ,8	7 ,5
2016/2017	8 ,0	8 ,6	8 ,3
2017/2018	7 ,2	8 ,2	7 ,7
2018/2019	6 ,3	7 ,4	6 ,9
2019/2020	6 ,8	7 ,9	7 ,4
2020/2021	7 ,7	8 ,7	8 ,2
2021/2022	7 ,0	8 ,6	7 ,8
2022/2023	7 ,3	8 ,7	8 ,0
2023/2024	7 ,3	8 ,7	8 ,0

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024*

3.4.7 Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par année scolaire selon le sexe

Le taux de redoublement a suivi une trajectoire en deux phases bien distinctes au cours de la dernière décennie. Dans un premier temps, de 2014 à 2022, il a connu une hausse continue et marquée, grimpant de 21,78 % à 29,53 %, soit une augmentation de 7,75 points. Cette tendance à la hausse s'est ensuite inversée à partir de 2022, avec une baisse significative de 3,07 points en deux ans, ramenant le taux à 26,46 % en 2024.

Parallèlement, les données révèlent une inégalité persistante entre les sexes. Chaque année, les garçons présentent un taux de redoublement systématiquement plus élevé que celui des filles. L'ampleur de cet écart varie annuellement, oscillant entre 0,83 et 2,00 points.

Ainsi, après une période de forte augmentation, le phénomène du redoublement est en recul depuis deux ans, tout en continuant de toucher les garçons de manière disproportionnée.

Tableau III.9. Taux de redoublement au primaire/fondamental Public par sexe selon l'année

Année scolaire	Sexe		Ensemble
	Féminin	Masculin	
2014/2015	21 ,4	22 ,2	21 ,8
2015/2016	20 ,3	22 ,3	21 ,3
2016/2017	22 ,8	24 ,5	23 ,6
2017/2018	24 ,4	26 ,7	25 ,5
2018/2019	25 ,2	27 ,3	26 ,3
2019/2020	27 ,2	29 ,1	28 ,2
2020/2021	27 ,7	29 ,6	28 ,6
2021/2022	28 ,6	30 ,5	29 ,5
2022/2023	27 ,2	29 ,1	28 ,1
2023/2024	25 ,5	27 ,4	26 ,5

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024*

3.5 Enseignement secondaire et/ou post-fondamental

3.5.1 Enseignement général et pédagogique public et privé par année scolaire

L'analyse de l'enseignement général et pédagogique, tous secteurs confondus, montre plusieurs tendances marquantes entre 2014/2015 et 2023/2024.

Le nombre d'écoles et de salles de classe diminue progressivement, passant de 1 105 écoles et 8 333 salles de classe et à 928 écoles et 5 323 salles, ce qui peut refléter une consolidation des structures ou la fermeture d'écoles sous-performances.

Le corps enseignant connaît également une baisse globale, particulièrement chez les hommes, le total passant de 16 954 à 10 911 enseignants. Cette diminution exerce une pression sur le ratio élèves/enseignants et peut influencer la qualité de l'enseignement.

Parallèlement, le nombre total d'élèves chute fortement, de 443 076 à 159 155, ce qui pourrait s'expliquer par une redirection vers l'enseignement technique ou professionnel ou un transfert vers le secteur privé.

L'observation clé est que la diminution simultanée des élèves et des enseignants pourrait affecter à la fois la qualité de l'enseignement, nécessitant une planification stratégique pour maintenir l'efficacité du système.

Tableau III.8. Données scolaires de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé par année scolaire

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2014/2015	1 105	8 333	3 994	13 020	16 954	218 617	224 459	443 076
2015/2016	1 253	8 938	3 691	12 364	16 055	229 630	233 715	463 345
2016/2017	1 135	7 822	3 163	10 945	14 108	183 353	185 533	368 886
2017/2018	1 055	7 661	2 471	8 800	11 271	175 847	165 246	341 093
2018/2019	1 040	8 115	2 469	9 244	11 713	169 364	152 172	321 536
2019/2020	1 028	7 966	2 362	8 907	11 269	159 182	132 345	291 527
2020/2021	1 001	5 983	2 423	9 670	12 093	99 398	80 284	179 682
2021/2022	1 023	6 006	2 380	9 456	11 836	105 843	77 774	183 617
2022/2023	951	5 444	2 350	9 209	11 559	101 172	71 972	173 144
2023/2024	928	5 323	2 284	8 627	10 911	94 581	64 574	159 155

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024*

3.5.2 Enseignement technique et professionnel public

L'enseignement secondaire technique et professionnel public (A2) connaît une croissance spectaculaire entre 2014/2015 et 2023/2024. Le nombre d'écoles passe de 65 à 350, traduisant une forte expansion de ce secteur.

Les salles de classe et le nombre d'enseignants augmentent régulièrement, avec un total de 2 978 enseignants en 2023/2024, ce qui reflète le développement des infrastructures et le recrutement pour répondre à la demande croissante.

Le nombre d'élèves quadruple sur la période, passant de 20 321 à 79 848, illustrant l'orientation marquée vers la formation technique et professionnelle.

L'observation clé est que le secondaire technique devient un levier majeur pour l'éducation et l'employabilité, renforçant à la fois l'accès à la formation spécialisée et les perspectives professionnelles des jeunes.

Tableau III.9. Données scolaires de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2.

Année	Nombre d'écoles	Salles de classe	Enseignants			Élèves		
			Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
2014/2015	65	342	182	693	875	7 060	13 261	20 321
2015/2016	70	438	217	795	1 012	8 777	16 068	24 629
2016/2017	103	595	222	893	1 115	12 341	20 574	32 915
2017/2018	297	1 817	251	1 133	1 384	32 839	35 992	68 831
2018/2019	286	1 912	524	2 321	2 845	29 399	31 606	61 005
2019/2020	266	1 810	530	2 250	2 780	28 423	29 699	58 122
2020/2021	275	1 691	531	2 448	2 979	25 329	27 141	52 470
2021/2022	283	2 214	514	2 238	2 752	31 418	32 118	63 536
2022/2023	301	2 012	567	2 315	2 882	34 997	35 502	70 499
2023/2024	350	2 163	552	2 426	2 978	40 520	39 328	79 848

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024*

3.5.3 Ratio élèves/classe et ratio élèves, Enseignants/Salles de classe /maître par année scolaire de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé par année scolaire de 2014 à 2024

L'analyse des ratios élèves/enseignants et élèves/salle dans l'enseignement général montre une amélioration progressive des conditions pédagogiques au fil des années.

Le nombre d'élèves par salle de classe diminue après 2019, passant de 37–53 à environ 30 élèves par salle en 2023/2024, ce qui contribue à des conditions d'apprentissage plus favorables.

Le ratio élèves/enseignants, quant à lui, reste stable entre 15 et 30, avec une nette amélioration à partir de 2020/2021, traduisant une meilleure répartition des enseignants et un renforcement de la qualité de l'enseignement

Tableau III.10. Évolution du nombre d'élèves par salle, par enseignant, et d'enseignants par salle de classe de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé par année scolaire de 2014 à 2024

Année	Enseignants/Salles de classe	Élèves/Salles de classe	Élèves/Enseignants
2014/2015	2	53	26
2015/2016	2	52	29
2016/2017	2	47	26
2017/2018	1	45	30
2018/2019	1	40	27
2019/2020	1	37	26
2020/2021	2	30	15
2021/2022	2	31	16
2022/2023	2	32	15
2023/2024	2	30	15

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024*

3.5.4 Ratio élèves/classe et ratio élèves, Enseignants/Salles de classe /maître par année scolaire de l'Enseignement Général et Pédagogique Public et privé par année scolaire de 2014 à 2024

L'analyse des ratios élèves/enseignants et élèves/salle dans le secondaire technique et professionnel montre des conditions pédagogiques plus contraignantes que dans l'enseignement général.

Le ratio élèves/enseignants est particulièrement élevé en 2017/2018, atteignant 50 élèves par enseignant, traduisant une surcharge très importante du personnel éducatif. Après 2019, on observe une amélioration progressive des ratios, mais ils restent globalement supérieurs à ceux de l'enseignement général.

Cette situation souligne la nécessité de renforcer le corps enseignant afin de maintenir la qualité de l'enseignement et de mieux accompagner les élèves dans le secondaire technique et professionnel.

Tableau III.11. Évolution du nombre d'élèves par salle, par enseignant, et d'enseignants par salle de classe de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel Public A2

Année	Enseignants/Salles de classe	Élèves/Salles de classe	Élèves/Enseignants
2014/2015	3	59	23
2015/2016	2	56	24
2016/2017	2	55	30
2017/2018	1	38	50
2018/2019	1	32	21
2019/2020	2	32	21
2020/2021	2	31	18
2021/2022	1	29	23
2022/2023	1	35	24
2023/2024	1	37	27

Source : Annuaire statistiques scolaires éditions 2013-2024

3.6 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ont accès à l'Enseignement Supérieur Universitaire Public et Privé, les lauréats des Humanités Générales, Pédagogiques et Techniques titulaires d'un Diplôme d'Etat et ayant obtenu, après la procédure de la note synthétique calculée au prorata de 30% de la note obtenue à l'école dans les disciplines ayant fait l'objet de l'Examen d'Etat et de 70% de la note obtenue à l'Examen d'Etat, une note égale ou Supérieure à 50%. Les candidats de nationalité burundaise ayant participé à l'Examen d'Etat mais n'ayant pas obtenu le Diplôme d'Etat ont accès à l'Enseignement Supérieur professionnel. Toutefois, les étudiants titulaires d'un Diplôme d'Etat qui le désirent peuvent avoir accès à l'Enseignement Supérieur Professionnel.

3.6.1 Données de l'Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur, public et privé confondus, connaît une croissance notable de ses effectifs sur la période 2014/2015 à 2023/2024. Le nombre total d'étudiants passe de 51 225 à 66 150, soit une augmentation de 29 %. L'accès des filles s'améliore de manière constante, reflétant un renforcement de l'équité dans l'enseignement supérieur.

Le nombre de boursiers fluctue d'année en année mais présente une tendance générale à la hausse, témoignant d'un soutien croissant aux étudiants. En revanche, les abandons et les redoublements restent significatifs, soulignant la nécessité de renforcer l'accompagnement pédagogique et l'orientation des étudiants.

Le nombre d'enseignants, bien que parfois incomplet dans les données, apparaît globalement insuffisant par rapport à la croissance des effectifs étudiants, ce qui pourrait peser sur la qualité de l'enseignement et la supervision académique.

Tableau III.12. Données de l'enseignement supérieur par année académique (Public et Privé)

Libellé	SEXE	Nb d'Étudiants	Nb Abandons	Nb Redoublants	Nb Boursiers	Nb Étrangers	Nb Enseignants	Nb Diplômés
Année								
2014/2015	F	12 786	202	179	1 563	181	221	928
	F+M	51 225	974	833	7 655	2 864	1 975	3 333
2015/2016	F	12 348	594	420	4 117	691	547	3 840
	F+M	37 266	1 891	1 588	16 462	2 084	2 646	10 462
2016/2017	F	13 926	655	363	4 026	593	391	4 764
	F+M	40 120	2 152	1 501	16 464	1 857	3 118	12 321
2017/2018	F	15 917	403	546	2 887	280	498	4 316
	F+M	41 869	1 237	1 912	11 929	1 996	3 456	11 522
2018/2019	F	15 626	424	604	ND	796	422	4 888
	F+M	40 056	1 333	2 133	ND	4 063	3 759	13 209
2019/2020	F	21 231	651	378	ND	548	530	7 949
	F+M	51 115	1 541	1 853	ND	4 351	4 303	18 461
2020/2021	F	27 732	768	826	3 342	1 269	Nd	nd
	F+M	63 428	1 919	2 651	13 045	4 677	Nd	nd
2021/2022	F	28 817	517	397	10 414	1 780	505	9 571
	F+M	65 326	1 081	879	16 005	5 977	4 148	21 768
2022/2023	F	29 976	651	741	3 887	2 038	650	9 782
	F+M	67 399	1 539	1 606	12 654	5 999	5 109	18 732
2023/2024	F	29 247	692	720	5 133	3 138	673	10 695
	F+M	66 150	1 457	1 560	16 034	8 913	4 503	23 264

Source : *Annuaire statistique scolaire éditions 2014-2024*

3.6.2 Les effectifs des Établissements d'Enseignement Supérieur

Entre 2014/2015 et 2021/2022, le nombre total d'établissements d'enseignement supérieur est passé de 45 à 49, avec une stabilité des établissements publics (7) et une croissance progressive du privé (38 à 42).

À partir de 2022/2023, on observe une baisse temporaire à 43 établissements (public : 6 ; privé : 37). En 2023/2024, le secteur reprend sa dynamique avec 47 établissements (public : 6 ; privé : 41), témoignant d'une reprise du privé. Confirmée en 2023/2024, principalement portée par le privé.

Tableau III.13. Evolution des effectifs des Établissements d'Enseignement Supérieur

ANNÉE	PUBLIC	PRIVE	TOTAL
2014/2015	7	38	45
2015/2016	7	38	45
2016/2017	7	38	45
2017/2018	7	39	46
2018/2019	7	42	49
2019/2020	7	42	49
2020/2021	7	42	49
2021/2022	7	42	49
2022-2023	6	37	43
2023-2024	6	41	47

Source : *Annuaire statistiques scolaires éditions 2014-2023*

3.6.3 Effectifs d'étudiants par établissement d'Enseignement supérieur.

Entre 2019/2020 et 2023/2024, l'enseignement supérieur au Burundi connaît une croissance globale soutenue, passant de 47 726 à 65 688 étudiants, soit une augmentation d'environ 37 % sur cinq ans, avant une légère baisse en 2023/2024.

L'Université du Burundi (UB) reste le principal pôle public avec des effectifs élevés, même si une légère diminution est observée après 2021. Les universités privées connaissent une expansion rapide, en particulier l'Université Espoir d'Afrique (UEA), Summit International Institute et International Leadership University, illustrant une diversification et une dynamique de concurrence accrue dans le secteur privé.

Le paysage institutionnel est varié, comprenant des universités généralistes, des institutions spécialisées (police, santé, leadership), ainsi que des séminaires religieux. Cette diversité répond à des besoins spécifiques en formation professionnelle et académique.

Concernant la répartition filles/garçons, les effectifs restent relativement équilibrés, mais on note souvent une proportion de femmes plus faible dans les institutions techniques et militaires.

Certaines institutions présentent des données incomplètes ou irrégulières, ce qui complique une analyse détaillée de toutes les tendances, mais globalement, l'enseignement supérieur burundais montre une forte expansion et diversification, avec un accent sur l'accès féminin et l'émergence de filières spécialisées pour répondre aux besoins du marché et du développement national.

Tableau III.14. Effectifs d'étudiants par Établissement selon le sexe et l'année académique

INSTITUTION	2019/2020			2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	F	M	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M
Université du Burundi (UB)	2516	7291	9807	4109	14882	4309	15800	4288	15654	4402	15151

INSTITUTION	2019/2020			2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	F	M	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M
Université des Grands Lacs (UGL) Tous les Campus	5534	3919	9453	6738	11526	6445	105564	6284	10106	5352	8712
Ecole Normale Supérieure (ENS) Bujumbura	541	2260	2801	584	2444	515	2229	530	2282	747	2479
Institut Supérieur de Police (ISP)	8	79	87	8	87	16	195	11	159	16	210
Burundi Shining Star University(BSSU)	NA	NA	NA	NA	NA	58	153	60	148	53	163
Université de Ngozi	898	951	1849	1277	2527	1489	2823	974	2150	1267	2294
Université du lac Tanganyika(ULT)	1349	1617	2966	1727	3430	2092	4220	1792	3946	1508	3083
Total Université Sagesse d'Afrique (USA)	2145	2584	4729	2386	4092	2770	4378	2642	4180	2782	4524
Université Lumière de Bujumbura (ULBU)	2640	2093	4733	3307	5768	3611	6447	3448	6177	3319	6025
Université NTARE RUGAMBA	50	255	305	71	335	71	243	NA	NA		
Université Espoir d'Afrique (UEA) Gishingano	0	0	0	0	0	0	0	53	124	67	136
Université Espoir d'Afrique (UEA)Ngagara	0	0	0	0	0	1623	5626	2279	6445	2486	8142
Université Polytechnique de Gitega (UPG)	737	769	1506	1112	2017	1043	2267	1383	2702	1137	2318
Institut Supérieur Paramédical de Gitega (ISPGI)	548	360	908	613	1018	572	1016	699	1124	546	901
Université Panafricaine les Mages	0	0	0	0	0	134	235	ND	ND	332	667
Université Martin Luther King (UMLK)	211	355	566	395	915	330	679	279	494	256	496
Université de MWARO (UM)	132	138	270	92	199	205	433	268	478	291	505
Ecole Nationale d'Administration(EN A)	246	349	595	51	132	82	219	nd	nd		
Institut National de Santé Publique (INSP)	225	415	640	254	678	294	672	308	671	318	740
Institut Universitaire des Sciences de la Santé et DC(IUSSDC)	179	114	293	206	332	35	52	34	50		
East African Leadership Institute (EALI)	407	504	911	1038	2066	944	1815	864	1622	799	1429

INSTITUTION	2019/2020			2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	F	M	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M
International University of Equator (IUE)	201	428	629	184	409	65	181	87	168	24	52
East Africa Star University (EASU)	138	258	396	357	689	357	689	412	714	442	651
Bujumbura International University (BIU)	255	296	551	255	551	185	444	163	363	201	542
Institut Supérieur d'Enseignement Technique (ISET)	37	56	93	0	0	nd	nd	42	81		
Institut Supérieur de Techniques de Gestion (ISTG) de Bubanza	NA	NA	NA	NA	NA	43	82	32	65	48	79
Grand séminaire structuré d'ARS de Bujumbura(GSB)*	2	218	220	0	209	0	184	0	184	0	184
Institut Supérieur des Techniques de Gestion (ISTG)MAGARA	70	87	157	12	52	12	52	24	65	13	31
Institut Supérieur de la Gestion des Entreprises (ISGE)	80	124	204	44	123	168	495	71	206	68	267
Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM)	6	120	126	11	172	18	227	25	295	20	301
Grand Séminaire Jean Paul II	1	218	219	0	219	2	237	2	224	2	230
Institut Supérieur de Gestion et d'Informatique (ISGI)	43	98	141	64	220	64	220	84	288	143	293
Institut Supérieur de Développement (ISD)*	65	115	180	0	0	57	171	NA	NA		
Grand Séminaire St Pierre Claver de BURASIRA	0	160	160	0	161	0	169	0	159	0	163
Institut Universitaire des Sciences de la Santé et du Développement (INUSSAD)	375	247	625	375	1000	652	959	577	852	500	682
Université Paix et Réconciliation (UPR)	0	0	0	9	21	NA	NA	NA	NA		
Institut Universitaire Le Central d'Afriques (INUSSAD)	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	353	589	501	770
Université Polytechnique	53	118	171	69	157	74	153	73	153	134	321

INSTITUTION	2019/2020			2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	F	M	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M	F	F+M
Intégrée de CIBITOKÉ											
Grand Séminaire Saint Charles de LWANGA de KIRYAMA	0	117	117	0	13	0	120	0	116	0	126
INITELEMATIQUE	13	73	86	14	73	16	78	15	73		
Institut Supérieur de Gestion et de Développement de MUZINDA (ISGD)	63	70	133	39	91	31	85	31	85	43	95
Summit International Institute	62	120	182	87	256	564	1462	689	1964	229	758
Institut Supérieur d'Entrepreneuriat et de Gestion (ISEG)	25	39	43	93	136	35	93	45	138		
Ecole Supérieure des Sciences de la Santé (ESSSA)	12	11	23	0	0	NF	NF	NF	NF		
Institut Universitaire du Lac de KIRUNDO	39	53	92	125	324	202	485	141	375	165	400
Bujumbura Christian University	1	38	39	8	39	7	29	20	60	20	60
Institut Supérieur du Management (ISM)	0	0	0	0	0	NF	NF	NF	NF		
Livingstone University College	na	na	na	1	23	79	197	201	324	155	276
Institut Supérieur d'Entrepreneuriat du Burundi (ISEBU)	11	25	36	96	202	96	202	NF	NF		
Institut Supérieur Islamique de MUyinga	55	57	112	96	192	105	193	150	278	166	321
International Leadership University	293	279	572	315	638	279	505	480	935	524	928
Institut Supérieur Nelson Mandela	NA	NA	NA	NA	NA	ND	ND	11	26		
Institut International d'informatique, Télécommunications et technologies avancées (INITELEMATIQUE)										11	40
Université Laudato Si le Palmier (ULP)										39	77
Olivia University										26	66
Total	20266	27478	47726	2622	58418	2979	162778	2994	67292	2912	6568

Source : *Annuaire statistique scolaire éditions 2014-2024*

4 CONDITIONS DE VIE

4.1 Introduction des

Les conditions de vie matérielles et l'accès aux services de base déterminent directement le bien-être des populations et leur capacité à participer au développement. Cette partie fournit une analyse multidimensionnelle de la pauvreté et du cadre de vie au Burundi. Elle examine l'accès aux infrastructures essentielles (routes, eau, électricité, TIC), les caractéristiques de l'habitat, les modes de vie et les activités économiques dominantes. Les données révèlent les profondes disparités entre milieux urbain et rural, ainsi qu'entre provinces, soulignant les inégalités spatiales et les priorités d'investissement en matière d'équipement et d'aménagement du territoire.

4.2 Fréquentation des voies d'accès

L'analyse de la fréquentation des voies d'accès montre que la majorité des collines et quartiers dépendent de routes non revêtues, avec 1 875 collines soit 61,6 % du total. Ces voies constituent le principal moyen de déplacement, mais leur état peut limiter l'accessibilité, surtout en période de pluie.

Les routes bitumées et pavées desservent relativement peu de collines, respectivement 463 (17,1 %) et 44 (1,4 %), indiquant que l'accès de qualité reste concentré sur un nombre limité de zones.

Les sentiers, avec seulement 41 collines (1,3 %), sont très minoritaires et souvent utilisés de façon irrégulière, par exemple les jours de marché, ce qui reflète des conditions de mobilité précaires pour certaines populations rurales.

L'ensemble des données souligne l'importance d'investir dans l'amélioration et la diversification des voies d'accès pour faciliter la circulation et l'accès aux services essentiels.

Tableau IV.1. Nombre de collines/quartiers selon les principales voies d'accès et leur fréquentation

Voies d'accès	Fréquentation		Ensemble
	De façon régulière	De façon irrégulière et/ou jour de marché	
Ensemble	2 834	210	3 044
Route bitumée	463	-	463
Route pavée	44	-	44
Route non revêtue	1 750	125	1 875
Piste	548	73	621
Sentier	29	12	41

Source : RGPHAE 2024

4.3 Approvisionnement en eau

L'analyse des modes d'approvisionnement en eau par province montre que la majorité des collines et quartiers dépendent de sources non aménagées, représentant 60,4 % de l'ensemble. Ces sources restent le principal moyen d'accès à l'eau pour la population, ce qui souligne une vulnérabilité importante en matière d'eau potable.

La couverture par REGIDESO/AHAMR est la plus élevée à Bujumbura (34,8 %), alors que dans les provinces comme Buhumuza (5,7 %) et Butanyerera (5,8 %), l'accès à l'eau distribuée reste

très limité. Les sources aménagées constituent également une part importante de l'approvisionnement, notamment à Gitega (74,2 %) et Buhumuza (68,2 %).

L'accès aux forages et puits reste marginal, ne dépassant pas 5 % dans l'ensemble des provinces. Les rivières, marigots ou ruisseaux représentent une faible part de l'approvisionnement (4,6 %), tandis que les lacs et autres sources contribuent de manière très minoritaire.

Ces observations mettent en évidence le besoin d'investir dans l'amélioration des infrastructures d'eau potable et dans l'aménagement sécurisé des sources existantes pour réduire la dépendance aux sources non aménagées et améliorer la qualité de l'eau disponible.

Tableau IV.2. Mode d'approvisionnement en eau des collines par province (en %)

Province	Mode d'approvisionnement en eau							
	REGIDESO / AHAMR	Forage	Puits	Rivière/M arigot /Ruisseau	Source aménagée	Source non aménagée	Lacs	Autre
ENSEMBLE	14 ,1	3 ,9	0 ,5	4 ,6	60 ,4	13 ,5	1 ,3	1 ,6
BUHUMUZA	5 ,7	1 ,6	0 ,6	4 ,1	68 ,2	16 ,7	0 ,6	2 ,6
BUJUMBURA	34 ,8	3 ,0	0 ,4	6 ,5	44 ,5	9 ,3	0 ,2	1 ,3
BURUNGA	17 ,6	4 ,8	1 ,1	12 ,1	47 ,1	15 ,2	0 ,5	1 ,6
BUTANYERERA	5 ,8	5 ,1	0 ,3	1 ,6	63 ,9	17 ,3	4 ,3	1 ,6
GITEGA	11 ,0	4 ,2	0 ,3	0 ,8	74 ,2	8 ,6	0 ,0	0 ,9

Source : RGPHAE 2024

4.4 Accès à l'électricité

L'accès à l'électricité au niveau national reste limité, avec plus de 60 % des collines dépourvues de tout raccordement électrique. REGIDESO/ABER constitue la principale source d'électricité pour les collines électrifiées, représentant 23,3 % de l'ensemble, avec une couverture particulièrement élevée à Bujumbura (42,8 %), faisant de cette province la mieux desservie.

Les centrales solaires communautaires jouent un rôle secondaire mais notable, surtout dans les provinces de Butanyerera (15,1 %) et Gitega (14,5 %), tandis que les groupes électrogènes communautaires, les barrages hydroélectriques privés et le biogaz restent marginalement utilisés.

Les provinces les moins électrifiées sont Buhumuza (67,2 % sans électricité) et Burunga (68,9 %), ce qui souligne de fortes disparités territoriales. Ces observations mettent en évidence un besoin urgent d'extension des réseaux électriques et de solutions locales décentralisées pour améliorer l'accès à l'énergie.

Tableau IV.3. Pourcentage de collines/quartiers par province selon la source d'électricité

Province	Sources d'énergie						
	Aucune Source	REGIDES O/ABER	Groupe électrogène Communautaire	Central Solaire communautaire	Barrage Hydroélectrique Privé	Biogaz	Autre
Ensemble	61 ,8	23 ,3	0 ,4	9 ,4	0 ,2	0 ,0	9 ,2
BUHUMUZA	67 ,2	9 ,3	0 ,0	3 ,7	0 ,4	0 ,0	19 ,5
BUJUMBURA	49 ,6	42 ,8	0 ,2	2 ,9	0 ,2	0 ,0	4 ,4
BURUNGA	68 ,9	21 ,3	0 ,2	3 ,9	0 ,0	0 ,0	5 ,7
BUTANYERERA	60 ,4	20 ,1	0 ,4	15 ,1	0 ,0	0 ,0	4 ,0
GITEGA	51 ,8	19 ,5	1 ,0	14 ,5	0 ,3	0 ,1	12 ,8

Source : RGPHAE 2024

4.5 Activités économiques par sexe

L'analyse des activités économiques révèle une forte spécialisation selon le sexe. Les femmes sont massivement concentrées dans les cultures vivrières, avec 91,7 % d'entre elles engagées dans cette activité, contre 76,8 % des hommes. Cette prédominance illustre leur rôle central dans la sécurité alimentaire au niveau local.

Les hommes sont davantage présents dans des activités physiques ou techniques telles que la maçonnerie (5,5 %), l'élevage (3,4 %) et l'extraction dans les mines et carrières (1,4 %), tandis que la participation des femmes dans ces secteurs reste marginale.

Les activités commerciales et de services sont relativement équilibrées entre hommes et femmes, représentant environ 5 % pour chaque sexe, suggérant un domaine où les opportunités sont partagées.

Dans l'ensemble, les données mettent en évidence une répartition genrée marquée des activités économiques, avec une prédominance féminine dans l'agriculture vivrière et masculine dans les métiers de construction et d'exploitation.

Tableau IV.4. Pourcentage de collines/quartiers selon les premières activités pratiquées par les hommes et les femmes (Ensemble)

	Hommes	Femmes
Ensemble	100.00	100.00
Cultures vivrières	76 ,8	91 ,7
Cultures industrielles	2 ,3	0 ,5
Elevage	3 ,4	0 ,5
Pisciculture	0 ,0	0 ,0
Pêche	1 ,1	0 ,0
Extraction mines et carrière	1 ,4	0 ,0
Coupe et Vente de bois	1 ,1	0 ,0
Activité	0 ,1	0 ,0
Activité de transformation industrielle	0 ,2	0 ,4

Commerce/Services	5 ,3	5 ,3
Maçonnerie	5 ,5	0 ,1
Briqueterie	1 ,2	0 ,0
Autre (à préciser)	1 ,8	1 ,5

Source : RGPHAE 2024

4.6 Accès aux télécommunications

La quasi-totalité des collines bénéficie d'un réseau mobile, avec moins de 1 % dépourvues de couverture, ce qui montre une pénétration mobile quasi généralisée. En revanche, l'accès à Internet reste plus limité, avec 7,5 % des collines sans réseau disponible, reflétant des disparités dans la connectivité numérique.

Une proportion significative des collines dépend de réseaux étrangers, particulièrement pour le mobile (16,8 %), alors que la dépendance pour Internet reste moindre (3,8 %). Cette situation peut signaler des zones où les infrastructures locales sont insuffisantes ou en développement.

Par province, Bujumbura et Gitega se distinguent comme les plus connectées, bénéficiant d'un accès plus fiable aux réseaux mobiles et Internet, tandis que d'autres provinces montrent encore une dépendance notable aux opérateurs étrangers, soulignant la nécessité d'investissements pour renforcer l'autonomie et la couverture nationale.

Tableau IV.5. Part des collines sans accès ou dépendantes de réseaux étrangers

	Pas de réseau Mobile	Pas de réseau internet	réseau Mobile Etranger	réseau internet Etranger
ENSEMBLE	0, 6	7 ,5	16 ,8	3 ,8
BUHUMUZA	0 ,2	1 ,1	6 ,1	1 ,9
BUJUMBURA	0 ,1	0 ,6	2 ,1	0 ,3
BURUNGA	0 ,1	1 ,0	4 ,0	0 ,6
BUTANYERERA	0 ,2	4 ,1	3 ,6	1 ,1
GITEGA	0 ,0	0 ,9	0 ,9	0 ,0

Source : RGPHAE 2024

4.7 Habitat des ménages

L'habitat rural domine largement, représentant environ 75 % du total des ménages, tandis que le milieu urbain concentre le reste. Dans les zones rurales, la majorité des ménages résident dans des maisons ordinaires ou des cases, illustrant un habitat simple et traditionnel.

En milieu urbain, on observe une plus grande diversité de types de logement : immeubles, appartements et villas sont presque exclusivement situés en ville, reflétant une densité plus élevée et une urbanisation croissante. Les villas avec étage et maisons en bande restent minoritaires mais marquent la présence de logements plus structurés dans les centres urbains.

Cette répartition met en évidence un contraste net entre zones rurales et urbaines en termes de type et de qualité de l'habitat, soulignant la concentration des infrastructures modernes dans les villes.

Tableau IV.6. Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le type d'habitat

Province/Commune	Maison ordinaire	Immeuble appartement	Villa simple	Villa avec étage	Maison en bande	Case	Hutte	Logement ferme	Autre	Total
BURUNDI	2 396 91	7 567	66 350	7 990	181 156	42 36	17 90	1 678	2 677	2 724 55
URBAIN	472 863	4 685	55 015	7 774	138 908	3 543	2 750	974	1 991	688 503
RURAL	1 924 08	2 882	11 335	216	42 248	38 73	15 10	704	686	2 036 02

Source : RGPHAE 2024

4.8 Matériaux de construction (Toit)

Au niveau national, les toits en tôle et en tuile locale dominent largement, représentant environ 90 % des habitations. Les matériaux modernes tels que le béton et l'ardoise industrielle restent très minoritaires et sont surtout concentrés en milieu urbain.

En zone rurale, les toits en paille et en bâche (sheeting) sont fréquents, témoignant de l'usage de matériaux traditionnels et économiques. Les toits en tôle y sont également courants, mais les matériaux haut de gamme restent quasi inexistantes.

En milieu urbain, la proportion de toits en béton ou en tuile/ardoise industrielle est plus élevée, reflétant l'accès aux matériaux modernes et une meilleure résistance aux intempéries.

Cette répartition souligne la fracture entre zones urbaines et rurales en termes de qualité et de durabilité des matériaux de construction

Tableau IV.7. Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le principal matériau du toit

Zone	Tôle	Tuile locale	Tuile/Ardoise industrielle	Eternit	Béton	Sheeting/bâche	Paille	Carton/plastique/sac	Total
BURUNDI	1 730 020	750 439	12 949	5 210	1 866	13 705	186 978	23 428	2 724 595
Urbain	625 003	43 857	3 270	2 910	1 817	2 969	6 160	2 517	688 503
Rural	1 105 017	706 582	9 679	2 300	49	10 736	180 818	20 911	2 036 092

Source : RGPHAE 2024

4.9 Matériau du pavement (Sol)

National : Le sol en terre domine largement les habitations, représentant plus de 76 % des pavements, avec une prédominance très marquée en milieu rural (>89 %).

Urbain : Le ciment ou béton constitue le matériau majoritaire pour les sols (≈52,5 % des pavements urbains). Les carreaux et briques cuites sont encore minoritaires mais concentrés dans les zones urbaines, reflétant des standards de confort et d'hygiène plus élevés.

4.10 Les sols en terre restent prédominants, les matériaux durables comme le ciment ou les briques sont très minoritaires. Les planches et pierres sont occasionnelles.

Conclusion : La qualité des pavements illustre une forte fracture urbaine/rurale : le milieu urbain bénéficie de sols plus durables et faciles à entretenir, tandis que le rural reste largement dépendant des sols en terre, plus vulnérables à l'humidité et à l'usure.

Tableau IV.8. Répartition des ménages ordinaires par milieu de résidence selon le principal matériau du pavement de la maison

Province/C ommune	Terre	Ciment/B éton	Pierres	Carreau x	Briques cuites	Planche s	Total
BURUNDI	2 070 243	517 277	27 183	62 316	45 303	2 273	2 724 595
Urbain	250 650	361 457	7 389	58 314	9 628	1 065	688 503
Rural	1 819 593	155 820	19 794	4 002	35 675	1 208	2 036 092

Source : RGPHAE 2024

5 CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

5.1 Introduction

Le cadre macroéconomique définit l'environnement dans lequel évoluent les secteurs sociaux. Cette partie analyse les grandes tendances de l'économie burundaise : la croissance, sa composition sectorielle, les équilibres financiers internes et externes, et l'évolution des prix. Elle met en évidence une croissance tirée par la consommation, une structure économique encore peu diversifiée, un déficit commercial chronique et une inflation élevée et volatile. Comprendre

ces dynamiques est essentiel pour appréhender les contraintes et les opportunités qui pèsent sur le financement des politiques sociales et sur l'amélioration du niveau de vie des ménages.

5.2 Le Produit Intérieur Brut

L'analyse du PIB selon l'optique production aux prix courants montre une augmentation continue du PIB, passant de 7 197,8 milliards de BIF en 2016 à 15 835,4 milliards en 2023.

Cette progression reflète à la fois la hausse de la production et l'effet de l'inflation. La valeur ajoutée augmente régulièrement, traduisant une intensification de l'activité économique, tandis que les impôts et taxes progressent également, indiquant un élargissement progressif de l'assiette fiscale. Toutefois, le poids important du secteur informel, représentant plus de 55 % de la valeur ajoutée, limite le potentiel de mobilisation fiscale et de formalisation de l'économie.

PIB à prix de l'année précédente

Le PIB calculé à prix de l'année précédente corrige partiellement l'effet des variations de prix et met en évidence une croissance plus modérée, passant de 7 272,0 milliards de BIF en 2017 à 13 089,6 milliards en 2023. Cette approche permet une lecture plus réaliste de la dynamique économique, montrant que la croissance, bien que soutenue, est moins rapide que ne le suggèrent les valeurs nominales.

PIB réel en volumes chaînés (base 2016)

Le PIB réel, mesuré en volumes chaînés, met en évidence la croissance économique effective. Il passe de 7 197,8 milliards de BIF en 2016 à 8534,8 milliards en 2023, confirmant une progression réelle mais relativement faible. L'année 2020 marque un ralentissement net, lié à un choc économique, suivi d'une reprise lente à partir de 2021. L'écart croissant entre la croissance nominale et la croissance réelle souligne une inflation élevée, qui érode une partie des gains économiques.

Dans l'ensemble, l'économie burundaise affiche une croissance continue sur la période, mais celle-ci est largement portée par des effets nominaux. La croissance réelle demeure modeste, freinée par des chocs économiques récents, une inflation élevée et la prédominance du secteur informel. Ces éléments soulignent la nécessité de politiques visant à stimuler la productivité réelle, maîtriser l'inflation et renforcer la formalisation de l'économie.

Tableau V.1. Évolution du PIB selon l'optique production (2016–2023)

Produit Intérieur Brut selon l'optique production prix courant (en milliards de BFI)								
Libellés	2016**	2017**1	2018**	2019**	2020**	2021**	2022**	2023**
(1) Production	10818,4	12317,7	12697,3	13299,1	13939,7	15430,0	18622,9	23306,0
Dont Informelle	7554,0	8620,5	8692,4	9246,7	9542,6	10497,9	10498,9	16029,7
(2) Consommations intermédiaires	4036,1	4535,6	4726,8	4707,0	4671,1	5392,4	6726,4	8565,7
Dont Informelle	2775,5	3034,0	3132,7	3044,6	3046,9	3439,6	3440,6	5747,8
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)	6782,3	7782,1	7970,4	8592,1	9268,6	10037,6	11896,5	14740,3
Dont Informelle	4778,5	5586,5	5559,7	6202,1	6495,7	7058,3	7058,3	10281,9

¹ ** Données provisoires validées par le CTIS et en attente de validation par le CNIS

Produit Intérieur Brut selon l'optique production prix courant (en milliards de BFI)								
(4) Impôts et taxes	415,5	507,7	578,2	639,7	673,2	778,8	893,5	1095,1
PIB (3) + (4)	7197,8	8289,8	8548,6	9231,9	9941,8	10816,4	12790,0	15835,4
Produit Intérieur Brut selon l'optique production prix de l'année précédente (en milliards de BFI)								
Libellés	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
(1) Production		10814,5	13081,7	12967,7	13058,1	14470,0	15905,8	19307,5
Dont Informelle		8620,5	8692,4	9246,7	9542,6	10497,9	10498,9	12881,1
(2) Consommations intermédiaires		4006,3	4908,4	4630,5	4474,1	5046,4	5734,1	7195,4
Dont Informelle		3034,0	3132,7	3044,6	3046,9	3439,6	3440,6	4699,7
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)		6808,2	8173,3	8337,2	8584,0	9423,6	10171,7	12112,2
Dont Informelle		5586,5	5559,7	6202,1	6495,7	7058,3	7058,3	8181,4
(4) Impôts et taxes		463,7	564,9	624,6	657,8	750,6	785,3	977,4
PIB (3) + (4)		7272,0	8738,2	8961,8	9241,8	10174,1	10957,0	13089,6
Produit Intérieur Brut selon l'optique production en volumes chaînés (en milliards de BFI)								
Libellés	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
(1) Production	10818,4	10814,5	11485,3	11729,9	11517,3	11955,4	12324,0	12777,1
Dont Informelle	7554,0	8620,5	8692,4	9246,7	9542,6	10497,9	10498,9	8738,3
(2) Consommations intermédiaires	4036,1	4006,3	4335,5	4247,2	4037,0	4361,4	4637,7	4961,0
Dont Informelle	2775,5	3034,0	3132,7	3044,6	3046,9	3439,6	3440,6	3239,6
(3) Valeur Ajoutée (1) - (2)	6782,3	6808,2	7150,5	7479,6	7472,5	7597,4	7698,9	7838,5
Dont Informelle	4778,5	5586,5	5559,7	6202,1	6495,7	7058,3	7058,3	5513,1
(4) Impôts et taxes	415,5	463,7	516,0	557,4	573,1	639,0	644,3	704,9
PIB (3) + (4)	7197,8	7272,0	7665,3	8035,8	8044,5	8232,5	8339,5	8534,8

Source : INSBU, Les Comptes Nationaux Emplois du PIB

L'économie burundaise reste largement tirée par la consommation intérieure, qui a augmenté de près de 77 % en valeur nominale entre 2016 et 2023. Les ménages représentent plus de 85 % de cette consommation, traduisant une économie centrée sur la satisfaction des besoins immédiats.

L'investissement, bien qu'en progression nominale et réelle, reste faible (≈ 16 % du PIB en 2022), insuffisant pour transformer structurellement l'économie ou soutenir une industrialisation durable. Le stock de capital reste limité et les variations de stocks récentes reflètent surtout les effets de crises et d'inflation.

Les exportations nettes montrent un déficit structurel et croissant, soulignant la dépendance aux importations et une faible compétitivité internationale. La croissance réelle du PIB et de la consommation est modérée : la demande intérieure progresse plus lentement que la population, limitant l'amélioration du niveau de vie réel.

En synthèse : l'économie est vulnérable aux chocs extérieurs et peu inclusive. Des politiques ciblées sur le renforcement de l'investissement productif, la diversification de la production et l'amélioration de la compétitivité sont essentielles pour rendre la croissance plus durable et génératrice de revenus.

Tableau V.2. Répartition et évolution des emplois du PIB (2016–2023)

Emplois du PIB prix courant (en milliards de BFI)								
Libelles	2016**2	2017**	2018**	2019**	2020**	2021**	2022**	2023**
(1) Consommation finale	7297,2	8460,6	8668,4	9479,4	10092,2	10811	12889,8	16330
Dont : Ménage	6353,2	7369,4	7555,9	8230,3	8761,2	9382,6	11262,7	14548
Administration Publique	748	863	896,1	980,3	1044,7	1093,8	1225,2	1335,2
ISBLs	196	228,1	216,3	268,8	286,3	334,6	401,9	446,8
(2) Investissement (21) +(22)	811,5	884,9	957,6	1074,9	1294,4	1711,7	2097,8	2220,5
(21) Formation brute de capitale fixe	765,8	839,3	919,3	1044,7	1050,7	1387,3	1534,7	1840,9
Dont : Privée	470,2	581,9	589,1	640,1	679,5	864,6	829	1011,5
Publique	295,6	257,4	330,2	404,6	371,3	522,7	705,7	829,4
(22) variation des stocks	45,7	45,6	38,3	30,2	243,7	324,4	563,1	379,7
(3) Exportation nette (31)-(32)	-910,8	-1055,7	-1077,4	-1322,4	-1444,9	-1706,3	-2197,6	-2715,1
(31) Exportations	326,9	467,7	535,9	552,1	519,8	598,2	672,8	973,6
(32) Importations	1237,7	1523,4	1613,3	1874,5	1964,7	2304,5	2870,4	3688,7
PIB=1+2+3	7197,8	8289,8	8548,6	9231,9	9941,8	10816,4	12790	15835,4
Emplois du PIB prix année précédente (en milliards de BFI)								
Libelles	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
(1) Consommation finale		7424	8827,6	9256	9399,9	10354,8	11046,2	13658,3
Dont : Ménages		6457,6	7714	8051	8127,4	8965,6	9654,9	12005,9
Administrations Publiques		768,7	892	935,1	1003,8	1077,1	1050,1	1242,5
ISBLs		197,7	221,6	269,9	268,7	312	341,2	409,9
(2) Investissement (21) +(22)		824,5	898,6	1036,7	1219,4	1535,2	1885,1	1951
(21) Formation brute de capitale fixe		784,4	861,2	995,5	995,4	1243,3	1408,6	1624,6
Dont : Privée		485,4	559,6	613,5	643,6	774,9	760,9	1094,7
Publique		305,1	312,8	382	351,8	468,4	647,7	529,9
(22) variation des stocks		40,092	37,305	41,224	224,039	291,962	476,554	326,5
(3) Exportation nette (31)-(32)		976,6	988	1331	1377,5	1715,8	1974,4	2519,7
(31) Exportations		360	571,5	489,6	522,1	516,5	541,4	751,4
(32) Importations		1336,6	1559,5	1820,6	1899,6	2232,3	2515,8	3271,1
PIB=1+2+3		7272	8738,2	8961,8	9241,8	10174,1	10957	13089,6
Emplois du PIB en Volumes Chainés. Référence 2016 (en milliards de BFI)								
Libelles	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
(1) Consommation finale	7297,2	7424	7746	8271,2	8201,8	8415,2	8598,2	9 110,8
Dont : Ménage	6 353,2	6 457,6	6 759,5	7 202,3	7 112,3	7 278,3	7 489,5	7 983,7
Administration Publique	748	768,7	794,5	829,1	849	875,3	840,4	852,2
ISBLs	196	197,7	192	239,6	239,5	261	266,2	271,5

^{2 **} : Données provisoires validées par le CTIS et en attente de validation par le CNIS

Emplois du PIB prix courant (en milliards de BFI)								
Libelles	2016**2	2017**	2018**	2019**	2020**	2021**	2022**	2023**
(2) Investissement (21) +(22)	811,5	824,5	837,2	906,4	1028,3	1219,6	1343,1	1 249,2
(21) Formation brute de capitale fixe	765,8	784,4	804,9	871,6	830,5	982,7	997,7	1 056,2
Dont : Privée	470,2	485,4	466,8	486,1	488,8	557,4	490,6	647,8
Publique	295,6	305,1	370,8	428,9	373	470,5	583	437,8
(22) variation des stocks	45,7	40,1	32,8	35,3	261,9	313,8	461	267,3
(3) Exportation nette (31)-(32)	-910,8	-976,6	-928,2	-1142,1	-1184,6	-1400,2	-1598,9	-1830
(31) Exportations	326,9	360	440	402	380,1	377,7	341,9	381,8
(32) Importations	1 237,7	1 336,6	1 368,2	1 544,1	1 564,7	1 777,9	1 940,8	2211,8
PIB=1+2+3	7197,8	7272	7665,3	8035,8	8044,5	8232,5	8339,5	8534,8

Source : : INSBU/Les Comptes Nationaux

5.3 PIB par secteur

La répartition sectorielle du PIB entre 2016 et 2023 montre que l'économie burundaise reste fortement agricole, avec la part du secteur primaire (agriculture, pêche, mines) passant de 39,7 % à 43,1 %. Le secteur secondaire (industrie, construction) reste faible, reculant légèrement de 14,6 % à 14,4 %, ce qui traduit une industrialisation limitée et une transformation structurelle insuffisante de l'économie. Le secteur tertiaire (services) recule légèrement, passant de 40,0 % à 35,6 %, reflétant une modernisation économique encore insuffisante. En synthèse, la structure sectorielle révèle une économie peu diversifiée, dominée par l'agriculture et faiblement industrialisée. Des efforts accrus pour valoriser le secteur secondaire et moderniser les services sont essentiels afin de soutenir une croissance durable et inclusive.

Tableau V.3. VA à prix courants par branches d'activité (en % du PIB)

Libellés	2016*	2017*	2018*	2019*	2020*	2021*	2022*	2023*
Secteur Primaire	39,7	39,5	37,7	37,5	40,1	39,1	41,1	43,1
Secteur secondaire	14,6	15,5	15,9	15,1	14,3	15,2	14,7	14,4
Secteur tertiaire	40,0	38,9	39,6	40,5	38,9	38,5	37,3	35,6
Impôts et taxes	5,8	6,1	6,8	6,9	6,8	7,2	7,0	6,9

* Données provisoires (validées par CTIS, en attente de validation par le CNIS)

Source : INSBU/Les Comptes Nationaux

5.4 PIB Par Habitant

Entre 2016 et 2023, le PIB par habitant au Burundi est passé de 641 802 BIF (388 USD) à 1 209 051 BIF (470 USD). Cette évolution traduit une amélioration nominale du niveau de vie, mais le gain réel reste limité en raison de l'inflation. Au niveau international, le PIB par habitant demeure faible, soulignant la nécessité de renforcer la productivité et la diversification économique pour améliorer le bien-être des populations.

Tableau V.4. PIB Par Habitant

Libelles	2016*	2017*	2018*	2019*	2020*	2021*	2022*	2023*
PIB par habitant en BFI	641 802	721 135	726 160	766 502	807 643	860 184	996 283	1 209 051
PIB par habitant en dollar	388	417	407	415	422	436	490	470

**Données provisoires (validées par CTIS, en attente de validation par le CNIS)*

Source : INSBU/Service de Comptabilité Nationale

5.5 Commerce extérieur

Entre 2016 et 2024, les importations du Burundi ont fortement augmenté, passant de 1 040 milliards BIF à plus de 3 100 milliards BIF, reflétant une forte dépendance aux biens importés et l'effet combiné de la relance économique et de l'inflation post-2020.

Les exportations ont progressé plus lentement, de 219 milliards BIF à environ 506–553 milliards BIF, restant faibles par rapport aux importations et montrant une structure exportatrice limitée, probablement centrée sur des matières premières ou des produits faiblement transformés.

La balance commerciale est constamment déficitaire, avec un déficit qui s'est aggravé de -820 milliards BIF en 2016 à près de -2 594 milliards BIF en 2024. Cette situation traduit une fragilité extérieure et une forte pression sur les réserves de devises, accentuant le risque de dévaluation.

Les points clés : léger rétrécissement du déficit en 2016, aggravation en 2020 liée à la pandémie et aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, et accélération du déficit en 2022-2024, mettant en évidence la vulnérabilité structurelle du commerce extérieur burundais.

Tableau V.5. Evolution des importations et des exportations (milliards de frs bu) par année

Année	Importation	Exportation	Balance commerciale
2015	1 246,0	197,5	-1 048,5
2016	1 039,6	219,4	-820,2
2017	1 307,2	258,5	-1 048,7
2018	1 414,7	321,3	-1 093,4
2019	1 638,4	333,8	-1 304,6
2020	1 742,3	309,2	-1 433,1
2021	2 025,0	323,0	-1 702,0
2022	2 564,0	423,0	-2 141,0
2023	3 076,4	553,1	-2 523,3
2024	3 099,9	506,1	-2 593,8

Source : INSBU

5.6 Inflation

Entre 2015 et 2024, le Burundi a connu une inflation volatile. Après des taux modérés en 2015-2016 ($\approx 5,5\%$), le pays a connu une hausse spectaculaire en 2017 (16%), suivie de deux années de déflation en 2018 ($-2,8\%$) et 2019 ($-0,8\%$). À partir de 2020, l'inflation est repartie à la hausse, culminant en 2023 à $27,1\%$, le niveau le plus élevé sur la période. En 2024, elle se stabilise partiellement à $20,2\%$, restant toutefois élevée et impactant fortement le pouvoir d'achat et la croissance réelle du PIB.

Points clés :

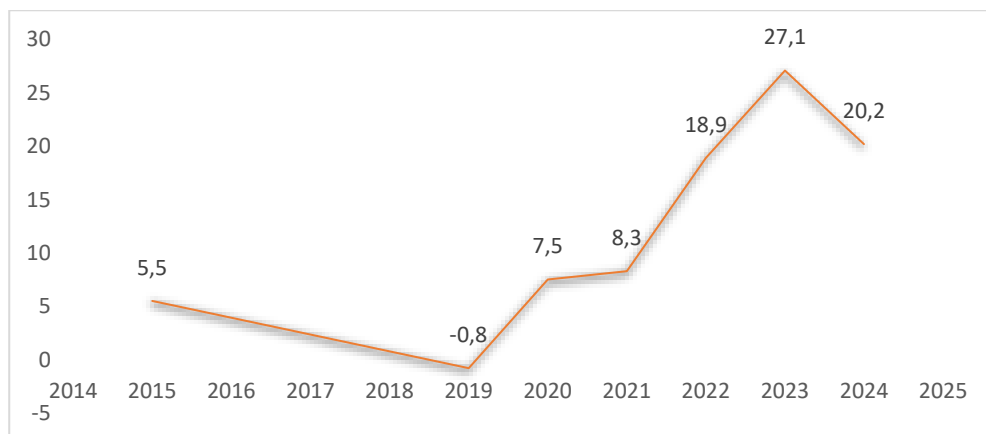
Déflation temporaire en 2018-2019.

Forte accélération de l'inflation post-2020.

2023 marque le pic historique.

2024 montre une stabilisation relative, mais la pression sur les prix reste significative

Graphique 5:1 Évolution du taux d'inflation annuelle de 2015 à 2024 (%)



Source : INSBU

5.7 Indice de Développement Humain (IDH)

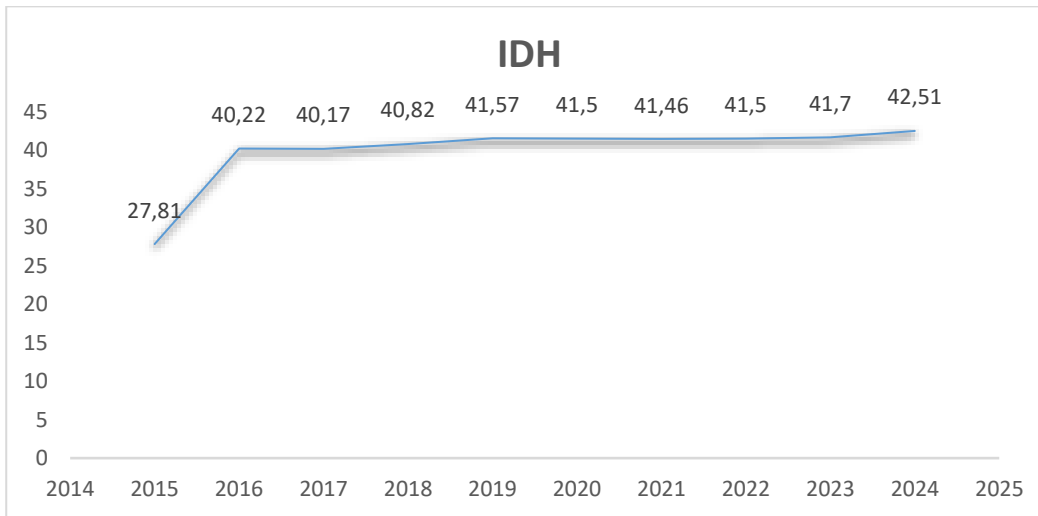
La caractéristique la plus frappante du graphique est la hausse spectaculaire de l'IDH entre 2015 et 2016. L'indice bondit de 27,81 à 40,22, soit une augmentation de 12,41 points en une seule année. Cette progression représente une croissance relative de près de 45%. Une telle augmentation est exceptionnelle et suggère la survenue d'un événement majeur ou la mise en œuvre de réformes structurelles ayant eu un impact massif et immédiat sur les composantes de l'IDH (santé, éducation, revenu).

Après le pic de croissance de 2016, l'évolution de l'IDH entre dans une phase de quasi-stagnation qui dure plusieurs années. De 2016 (40,22) à 2022 (41,50), l'indice ne progresse que de 1.28 point

En résumé, malgré les fluctuations et la longue période de stagnation, la trajectoire globale de l'IDH sur la décennie 2015-2024 est positive. L'indice a progressé de 27,81 à 42,51, soit une augmentation totale de 14,7 points. Cela témoigne d'une amélioration significative du développement humain dans la région ou le pays concerné. Cependant, l'essentiel de ce gain a

été réalisé en une seule année (2015-2016), suivie d'une longue période de consolidation et d'une reprise plus récente.

Graphique 5:2: Évolution de l'indice de développement humain par année



Source : INSBU_DHD

5.8 Indice de Pauvreté Humaine (IPH)

L'évolution de l'IPH sur la période 2015-2024 n'est pas linéaire. Elle se décompose en trois phases distinctes, chacune avec ses propres caractéristiques en termes de direction, de vitesse et de volatilité. Le graphique ci-dessous illustre cette trajectoire et met en évidence les points de bascule.

La phase de Croissance (2014-2018)

Cette phase initiale est caractérisée par une croissance stable et progressive. Partant d'une valeur de 29,3, l'indicateur atteint son apogée historique à 33,33. La faible volatilité suggère un environnement contrôlé et une dynamique positive et prévisible.

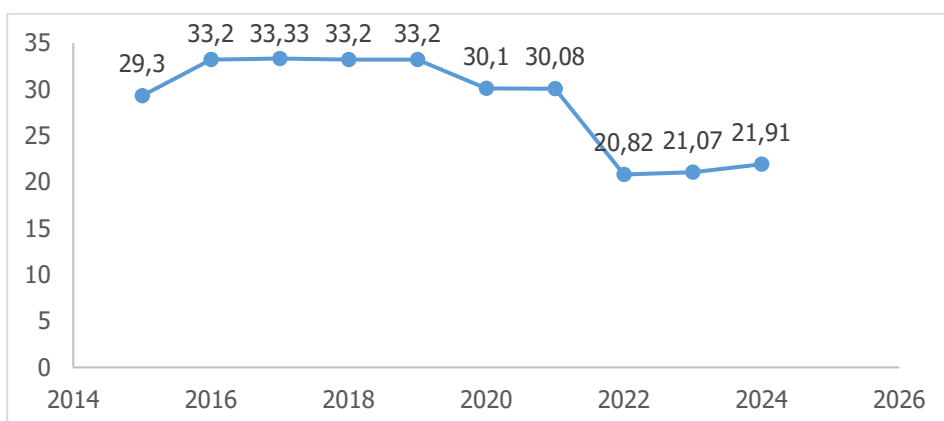
Phase Déclin Majeur (2018-2022)

L'année 2018 marque un point d'inflexion brutal, initiant une période de déclin sévère et rapide. La perte de 12.51 points en quatre ans efface non seulement les gains de la phase précédente mais plonge l'indicateur à son plus bas niveau. La volatilité élevée témoigne de l'instabilité et de l'intensité de cette correction.

Phase de Récupération et Stabilisation (2022-2024)

À partir de 2022, le déclin s'arrête et une phase de récupération commence. Cependant, cette reprise est très limitée, ne compensant qu'une infime partie (environ 5.2%) de la chute précédente. La très faible volatilité indique une stabilisation à un niveau bas, plutôt qu'un rebond dynamique.

Graphique 5:3: Évolution de l'indice de pauvreté humain par année



Source : INSBU_DHD

5.9 Conclusion

Le Burundi dispose d'atouts considérables pour son développement, notamment sa population jeune et dynamique, ses progrès en santé et éducation, et son potentiel agricole. Cependant, la transformation structurelle de l'économie et la réduction des inégalités nécessitent une action publique concertée, innovante et résiliente.

Les prochaines années seront décisives pour capitaliser sur le dividende démographique. Cela requiert une vision claire, des investissements stratégiques permettant de transformer les défis en opportunités pour l'ensemble de la population burundaise.

La réalisation de ces objectifs suppose un engagement soutenu de tous les acteurs (État, secteur privé, société civile et partenaires techniques et financiers) autour d'un projet national partagé visant l'amélioration durable des conditions de vie et le renforcement des capacités de résilience face aux chocs futurs.